



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

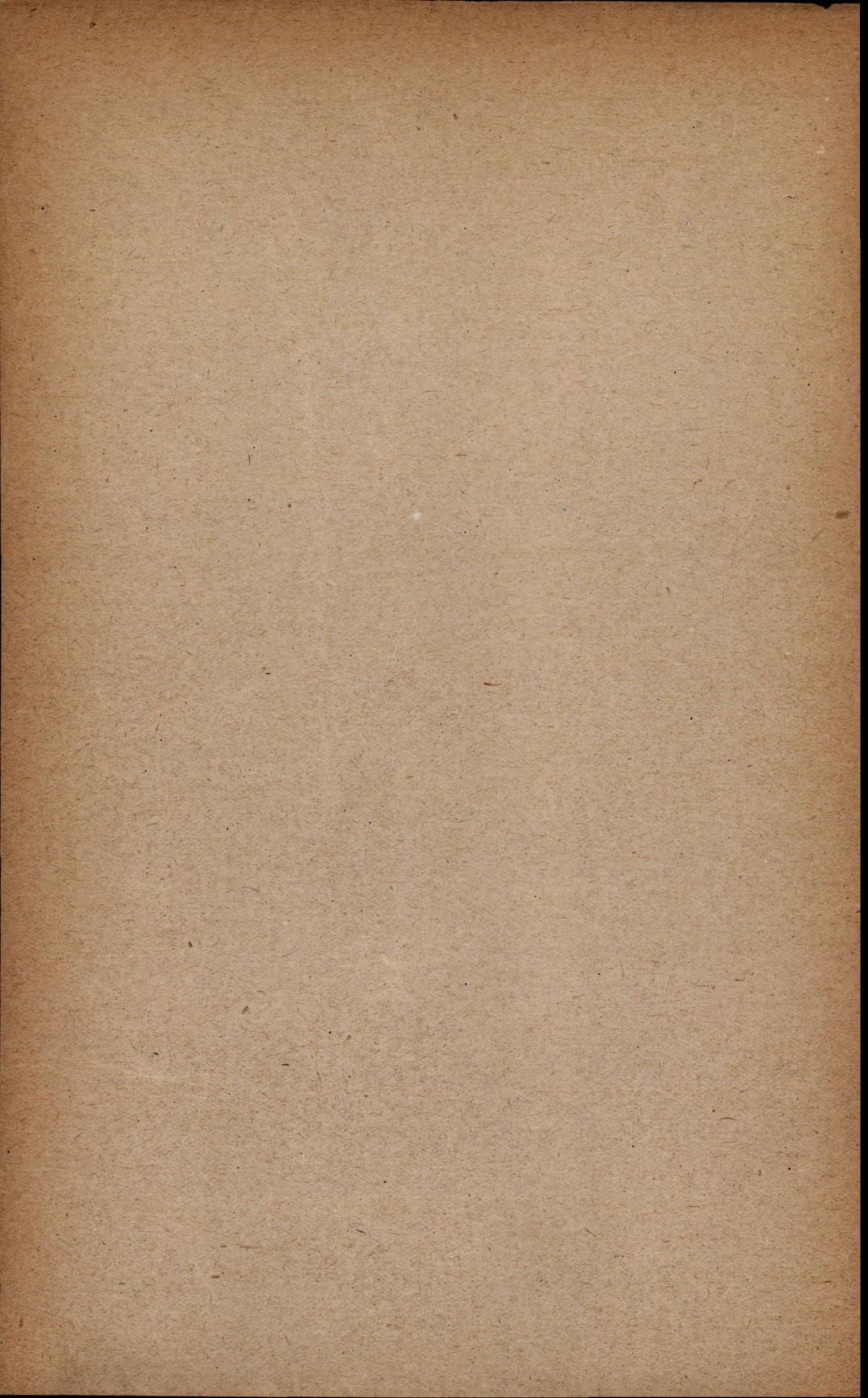
PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

10^e Année — 1920

N^os 1-4

LIÈGE

Imprimerie H. Vaillant-Carmanne
Place St-Michel, 4





BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

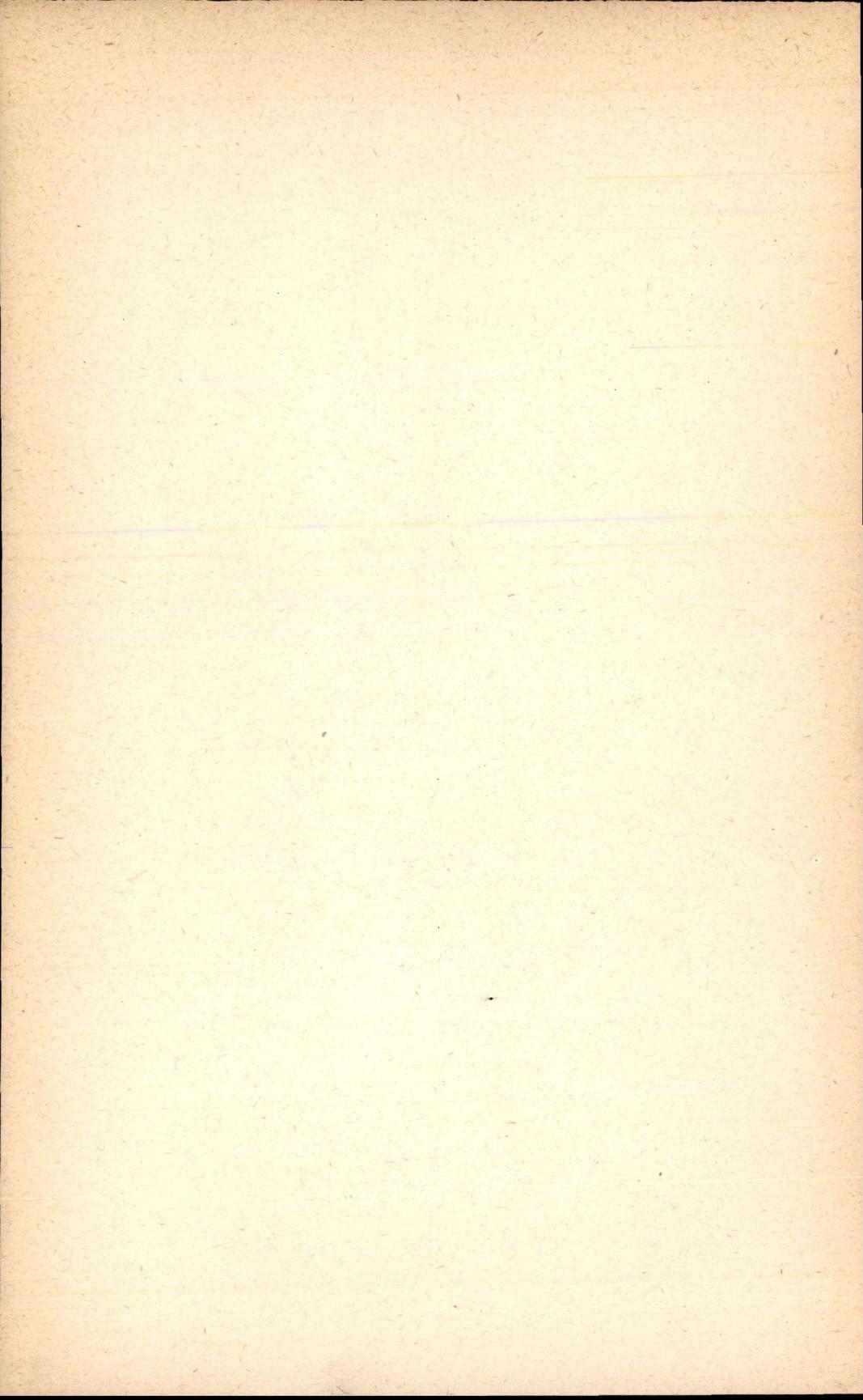
LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

10^e Année — 1920

N^os 1-4

LIÈGE
Imprimerie H. Vaillant-Carmanne
Place St-Michel, 4



BULLETIN

DU

Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société de Littérature wallonne

10^e année — 1920

N^os 1-4

Notes d'Etymologie et de Sémantique

wall. *am'djoû* (Charleroi), rouchi *èm'djou* (Mons)

Le w. *am'djoû* « jour ouvrable, jour de la semaine » est bien connu dans l'Ouest de la Belgique romane (Charleroi, Viesville, Nivelles, Genappe). On dit *am'jou* à Maubeuge, *èm'djou* à Mons⁽¹⁾. Pour expliquer la première syllabe *èm'djou*, Sigart, p. 209, avec sa fantaisie coutumière, invoque tour à tour, et sans conclure d'ailleurs, l'all. *heim*, le breton *pem*, l'all. *amt*, le grec *hebdomada* ! On est surpris de voir que Meyer-Lübke, *Rom. Etym. Wört.*, n° 4090, adopte sans réserve cette dernière conjecture. — Notre explication sera autrement simple : *ame*, *ême* sont des altérations de *ome* (= homme). Dans son *Glossaire* des poésies de Froissart, Scheler a relevé deux fois l'expression « ne homme jour ne dimence », c'est-à-dire ni jour ouvrable ni dimanche⁽²⁾ ; il voit dans *homme jour* : jour de l'homme une « simple analogie avec *domini dies* : jour du Seigneur ». C'est exact ; mais il vaut la peine d'ajouter que Froissart — né à Valenciennes en 1338 — n'a point créé cette expression, comme paraît le croire Scheler ; il la tenait du parler populaire, où elle a survécu jusqu'à nos jours.

(1) Les graphies *améjour* (Hécart), *hemme &jou* (Sigart) sont inexactes.

(2) *Homme jour* manque dans Godefroy.

liég. **beûr**, fr. **bure**

D'après le *Dictionnaire général*, le fr. *bure*, s. f., puits de mine, « est emprunté du flam. *booren* (sic), all. *bohren*, percer ». C'est l'opinion communément reçue : les auteurs la répètent, avec plus ou moins d'assurance et toujours sans l'ombre d'une démonstration⁽¹⁾. Pour ma part, je ne puis m'y rallier. D'abord il convient, en toute justice, de restituer ce vocable au dialecte liégeois, qui a donné au français tant de termes de houillerie, à commencer par *houille* même. Le fr. *bure*, devenu féminin en vertu de fausses analogies⁽²⁾, vient d'un vieux mot liégeois, toujours masculin, que les actes anciens écrivent *bur* ou *bure* et que le peuple prononce aujourd'hui *beûr* (*bér*). À partir du XIV^e siècle⁽³⁾, on le rencontre fréquemment dans nos archives, par exemple en 1316 : « et ne poront *parmi le fosse et le bure* fait elle terre... traire nulle hulhe »⁽⁴⁾; en 1334 : « ilh deveront les *bures* remplir »⁽⁵⁾; en 1358 : « faire *burs, fosses*, voies ne paires »⁽⁶⁾; etc.

Ce point établi, d'où vient le mot liégeois? Il apparaît isolé, sans descendant, sans famille. Chose étrange : si, comme on le prétend, il est né d'un verbe, d'un nom d'action, il n'a lui-même

(1) G., I 53; Scheler; Bormans, *Vocab. des houilleurs liég.*; Ulrix, n° 228; Meyer-Lübke, n° 1211. — Morand, *Art d'exploiter les mines*, invoquait en 1768 l'anglais *bore*, trou. Delmotte, en 1812, remontait au celtique *bor*, puits (!). Sigart ne parle qu'incidemment de *bure*, à propos de *Borain*, *Borinage*. Soit dit en passant, il est certain que *bure* et *Borain* n'ont aucun lien de parenté.

(2) Influence de la finale *-ure* et de l'homonyme *bure*, étoffe. — La prochaine édition du *Dict. gén.* devrait remettre en honneur le masculin.

(3) On ne peut faire fond sur le prétendu *cheans de* (ou *del*) *bur*, qui, d'après F. Henaux (*La Houillerie du pays de Liège*, pp. 35 et 36; Liège, 1861), figurerait dans une charte de 1202. Grandgagnage ne connaît que les formes *cheans do* (ou *del*) *bu* (*Voc. des anciens noms de lieux*, p. 15).

(4) Acte du Val-St-Lambert, cité par F. Henaux, p. 116.

(5) Cuvelier, *Cartul. de l'abbaye du Val-Benoit*, p. 472; item en 1379 et 1394, pp. 632 et 760.

(6) Ibid., p. 485; item en 1365, p. 512.

produit qu'un diminutif: *burté* (*bureteau) (¹). Autre singularité, un verbe germanique nous aurait donné directement un substantif. Enfin, il me paraît phonétiquement impossible d'associer le germ. *boren* (*bohren*) et la forme francisée *bur(e)*. Il faut donc chercher autre chose.

Le dialecte liégeois confond aujourd'hui deux catégories différentes de mots dans la même prononciation -*eür* (-œr fermé long): 1^o ceux qui ont en latin -*ōram*, -*ōrem*, -*ōrum* (*eûre*, *fleûr*, *longueûr*, *tchand'l'eûr* = fr. heure, etc.); 2^o ceux qui ont en latin -*āram*, -*ārum* (*keûre* cure, *dobleûre* doublure, *mawēûr* mûr, *meûr* mur, *deûr* dur) ou en ancien germanique -*ūr* (*seûr* sur, aigre, *heûre* grange). Mais d'autres dialectes conservent une distinction qui s'est effacée en liégeois moderne. À Seraing-sur-Meuse, par exemple, si l'on dit comme à Liège *eûre*, *fleûr*, etc., on prononce *keûre*, *dobleûre*, etc., avec œ ouvert bref, ainsi que *beûr*, puits de mine. Notre mot rentre donc bien dans la seconde catégorie, et la forme francisée *bur(e)* est correcte. Une origine latine ne pouvant ici être invoquée, il suffit d'interroger ceux de ces mots qui viennent du germanique, à savoir *seûr*, *seur* (sur, aigre; de l'anc. h. all. *sûr*, all. mod. *sauer*), *heûre*, *heure* (grange; de l'anc. h. all. *scûr*, all. mod. *schauer*, *scheuer*), pour se convaincre que *beûr*, *beûr* postule nécessairement un type anc. h. all. *bûr*. Ce type existe en effet, — mais avec le sens de « maison » (all. mod. *bauer*: volière).

À première vue, on se croira sur une fausse piste : comment une « maison » peut-elle se muer en « puits » ? On fera bien cependant de ne pas trop s'arrêter à l'objection. Ce que nous pourrions appeler « l'obsession sémantique » est souvent un écueil pour l'étymologue. Celui qui, par exemple, guidé par l'analogie des significations, veut dériver *boucher* (s. m.) de *bouche*, *houille* de

(¹) Je laisse de côté *burin*, qui n'est pas, je crois, foncièrement wallon. On tire d'ordinaire le fr. *burin* du germ. *boro* (all. mod. *bohrer* : perçoir, tarière); mais cette dérivation est très douteuse pour la forme et pour le sens; voy. Körteling, n° 1509; Meyer-Lübke, n° 1224.

kohl, bure de bohren, se laisse égarer par cette obsession. Pour suivons donc nos recherches, pleins de foi dans la rigueur des lois phonétiques, et nous trouverons ceci. Jadis, au pays de Liège, sur la bouche du puits de mine, s'élevait un hangar ou une baraque, abritant la machine d'extraction. Pour les petits puits, c'était une cabane de planches ou de clayonnage, appelée *hutte*, en w. *houte*. Pour les grands puits, on établissait une enceinte plus solide : de fortes pièces de bois formaient une cage à claire-voie, couverte de chaume et garnie sur trois côtés de planches à hauteur d'appui. Sous ce toit, au dessus de la bouche du puits, étaient suspendues les deux poulies ou *rôles du bur*. Un savant allemand du XVI^e siècle (*Agricola, de Re metallica*, 1546) appelle cette construction : *casa putealis*. — J'emprunte ces détails d'histoire à l'ouvrage de Morand (¹) : ils corroborent singulièrement les données de la phonétique et légitiment la conclusion suivante. Dans les premiers temps de la houillerie liégeoise, on appelait **bur de fosse* la hutte élevée sur le puits. Le *bur* de cette époque lointaine, avant de donner son nom à la fosse même, c'était une très simple ébauche du « *beffroi* » de la houillère moderne (²).

Il est certain que des dialectes du nord — y compris le liégeois — ont connu *bur* au sens général de « maison ». Le normand le connaît encore (Meyer-Lübke, n° 1397) ; l'ancien liégeois et le français en ont tiré le diminutif *buron* « cabane » (voy. ci-après l'article *lûrê*). Il est non moins avéré que, chez nous, *bur* a perdu depuis des siècles le sens de « maison ». On peut concevoir plu-

(¹) *Art d'exploiter les mines de charbon de terre* (2^e éd., Neuchatel, 1780), pp. 37-38. — Sur cet ouvrage important, voy. F. Henaux, *op. cit.*, p. 15.

(²) Le châssis à molettes s'appelle en liégeois moderne *bèlfleur* ou *bèle-fleur*. C'est une altération, par étymologie populaire, de *belfreude*, que Morand donne au XVIII^e siècle (*op. cit.*, p. 38). L'anc. w. *bellefroit* équivaut à l'anc. fr. *berfroi* (= fr. mod. *beffroi*), emprunté de l'anc. germ. *bergfrid* « (tour) qui protège la sûreté ». Le fr. *beffroi* a aussi, par extension, le sens de : « charpente supportant les cloches d'un clocher ou le mécanisme d'un moulin »; voy. G., II 502, 557.

sieurs raisons de ce fait. Le mot étant d'origine étrangère, il s'y attachait une nuance de dédain : c'était une maison de clayonnage, une chaumière. Il trouvait ainsi un concurrent dans le dérivé *buron*, qui avait plus de corps. Enfin il s'employait pour désigner la construction rudimentaire qui surmontait le puits de mine, et cette fonction spéciale fit oublier l'acception générale. Seuls les houilleurs conservèrent ce terme archaïque, mais en le détournant bientôt de sa signification propre. Grâce aux expressions courantes *moussi, dihinde, ovrer è beûr* (entrer, descendre, travailler dans le bure), *li trô, lès rôles dè beûr* (le trou, les molettes du bure), etc., on le prit naturellement pour le synonyme de *fosse*. L'évolution sémantique dut s'accomplir de bonne heure, probablement au XIII^e siècle (voir les textes cités plus haut).

En résumé, le liégeois *bur(e)* a passé par les étapes suivantes : 1. t. gén., maison; surtout maison chétive, syn. *buron*; — 2. spécialement, t. de houill., *bur (de fosse)*, construction élevée sur la bouche du puits d'extraction; — 3. par confusion : puits d'extraction; — 4. par extension : tout puits de miné s'ouvrant au jour, non seulement le puits d'extraction (*beûr à trêre*), mais aussi le puits d'aérage (*beûr d'ér*), le puits d'exhaure (*beûr às colones*) et le puits aux échelles (*beûr às hâles*). Le sens 4 est le seul connu aujourd'hui.

liég. **coumê, coumaye, fr. coumaille**

Il faut réunir ces trois articles de G., I, 122, 131; II, 529 :

comai (petite enclume sur laquelle les faucheurs battent leurs faux) B.
coumai (grosse petite femme mal bâtie) Duv. Comparez *comai*.

goumai (dégorgeoir : outil de maréchal ferrant; tasseau : petite enclume; pomme d'Adam) LOB. Comparez *gomâ*.

Il s'agit d'un même mot (*comê* à Glons-sur-Geer, *coumê* ou plus souvent *goumê* à Liège), qui répond littéralement au fr. « enclume »; *coumê* provient, par aphérèse, de **ècoumê*, diminutif de *ècome* (Glons, Trooz, Malmedy), liégeois *èglome*, enclume, latin

incudinem⁽¹⁾. Du sens premier « enclumeau » dérivent, par métaphore naturelle, ceux de « personne courtaude et massive »⁽²⁾ et de « pomme d'Adam ».

Le fr. dial. et techn. *coumaille*, terme de minéralogie, a reçu les honneurs du *Dictionnaire général*; mais l'article qu'on lui consacre laisse bien à désirer. La définition : « roches⁽³⁾ des mines où la houille est divisée » manque de clarté. La plus ancienne mention serait de 1818; or nous trouvons le mot cité dès 1768. Enfin on le déclare d'origine inconnue; nous pouvons assurer qu'il est emprunté du dialecte liégeois, comme beaucoup d'autres termes de « houillerie ». Une description de cette industrie au pays de Liège, faite en 1768 par Morand et rééditée en 1780 à Neuchâtel, porte ce qui suit :

Dans le *deie* [= *dèye*, sol de la galerie] et de tems en tems dans le toit, se rencontrent des marrons, gros et petits, bien polis, de couleur noirâtre, qui font feu contre l'acier et gâtent les outils; ces clous... sont appellés à House, pays de Dalem [= Housse, lez Dalhem] *klavaïs, koyons de chien*; lorsqu'ils sont d'un très grand volume, on les y nomme *koumailles*⁽⁴⁾.

Le liég. *coumaye* ou, plus souvent, *goumaye* a, d'après G., I, 131, trois significations : « 1. bloc de briques réunies par un commencement de fusion; 2. mâchefer; 3. t. de min., rognon arrondi, très pesant et très dur, de chaux carbonaté fétide ». Le sens 1 est le plus connu du vulgaire et de nos lexicographes. Hubert et Forir ajoutent une acceptation figurée : « femme courtaude et indolente »,

(1) Comparez le hesbignon *ègloumia* (Gras-Avernas), *gloumia* (Darion) « enclumeau de faucheur », et voy. BD 1911, p. 36.

(2) Comp. dans Forir *magoumê* « magot, petit homme mal bâti », qui résulte du croisement de *magot* et de *goumê*.

(3) Corrigez *roche*. Même définition dans Littré et dans Lobet, p. 303.

(4) Morand, *Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, p. 113, t. XVI des *Descriptions des arts et métiers*, nouv. éd., Neuchâtel, 1780, in-4°; 1^{re} éd., 1768, 2 vol. in-folio. — Bormans, *Voc. des houilleurs liégeois*, définit *coumaille* « pierre plus dure que le grès qui se rencontre quelquefois dans les mines. Du flam. *kool* et *mael*, borne, limite, etc. » (!)

qui rappelle notre *goumē* de tantôt. Et, de fait, nous trouvons dans *goumāye* le même radical avec le suffixe collectif *-āye*, lat. *-alia* (comp. le fr. ferraille, pierraille, rocaille). Le sens étymologique est donc : « agglomérat de substances (mineraï, argile durcie au feu, etc.), dont la masse et la dureté rappellent une enclume ».

liég. **crèssôde**

G., I, 139, voit dans *crèssôte* « pâquerette à fleurs doubles » un dérivé de *crèsse* « crête ». Conjecture inadmissible, puisque les dérivés de *crèsse* (*créstē*, *écrèster*) reproduisent le type primitif *crête*. — Le liég. *crèssôde* (verv.-malm. *crissôde*, nam. *crussôde*) ne peut être séparé du flamand *kersoude*, *karsoude* (anciennement *kassoude*, *kessonwe* ; moyen néerl. *corsoude*, *carsoude*, *kersoude* ; néerl. mod. *kersouw*), syn. de *madeliefde* « pâquerette ou petite marguerite, bellis perennis L. »⁽¹⁾. Toutes ces formes se ramènent à l'anc. fr. *consande*, fr. anc. et mod. *consoude* : lat. *consolida*. L'épenthèse de *r* a pu se produire simultanément en wallon et en flamand ; pour le wallon, on trouve déjà *crussode* au XIII^e siècle.

Froissart, dans ses poésies, fait de *consande* le synonyme de *marguerite*⁽²⁾ et déjà le moyen latin cumulait les sens de « *consoude* » et de « *marguerite* ». On ne doit pas s'étonner de voir le même terme appliqué à des plantes d'aspect si différent, puisqu'il rappelle une simple propriété médicinale : *consolida* (qui consolide, raffermit les chairs, arrête l'hémorragie) a pu désigner des plantes très diverses, dont les feuilles, les racines ou les graines servent à tel usage ; le nom est, en réalité, aussi peu spécifique que l'expression populaire « herbe à coupures ». Notre *crèssôde* ou pâquerette double a joué un rôle dans l'ancienne thérapeutique, témoin cette recette liégeoise du XIII^e siècle : « Por

(1) Voy. Schuermans, De Bo, Franck-van Wyk.

(2) Scheler, *Gloss. des poésies de Froissart* (Brux., 1872). Le passage est cité dans le *Compl. de Godefroy, CONSOUDÉ*, où il mériterait une rubrique spéciale.

estinde le fowe de saint Anthone u atre fowe, preneis de roges flours de *crussode* ki soient couloutes [cueillies] en secce teins devant lascension a crous » (¹). Au surplus, le français moderne appelle du même nom *consounde* une renonculacée (la c. royale) et une borraginée (la c. proprement dite).

w. **d'ploustrer, d'poûstrer** (Verviers)

G., II, 520, cite d'après Lobet (*dploustré*, p. 159) ce mot verviétois, qui signifie « dévaliser ». Lobet enregistre également *dponstre* « dépoudrer (les cheveux), désargenter, dégarnir (qqn) de son argent ». On aurait tort de voir entre ces deux termes un rapport de parenté. — Le verbe simple dont *d'ploustrer* est composé se retrouve dans le moyen bas all. *plüsteren*, anc. flam. *þluysteren* « piller »; encore aujourd'hui, le westflamand connaît *þluisteren* « éplucher » (²). — Au lieu de *d'ponstrer*, ou mieux *d'poûstrer*, on s'attendrait à *d'poûtrer*, puisque le simple est *poûtrer* « poudrer » (³). Pour expliquer l's anormale, on peut invoquer l'influence de *d'poûs'er* « épousseter »; mais il vaut mieux, je crois, y voir le résultat d'une métathèse : *d(us)poûtrer* = *d'poûstrer*. J'explique de même *d(is)wébi* = *d'wésbi* (G., I, 178; voy., ci-après, l'article *wébi*), *d(is)frétt* = *d'fréstí* (Duvivier : « défrayer »).

nam. **dronke**

L'eczéma infantile, en fr. les croûtes de lait, s'appelle *li dronhe* à l'Ouest et au Sud de Liège (Engis, Huy, Harzé), à Erezée (Lux.), à Noiseux (Namur); *li dronke* en namurois (Namur, Ciney, Dorinne, Stave; Gembloix, Forville: prov. de Brabant),

(¹) Texte cité dans le *Bull. de Folklore* (Liège, 1891), I, 153. — La feuille de la *crèssode* est encore employée aujourd'hui à Liège pour arrêter une légère hémorragie; on fait deux ou trois incisions dans la feuille que l'on applique sur la coupure.

(²) Voy. De Bo, ainsi que Franck-van Wyk, v^o *þluis*.

(³) Lobet, p. 455; G., II 251. — Forir a *poûtlé* et *poûtré*, *dipoûtlé* et *dipoûtriné*.

lés dronkes à St-Géry (Brab.) et à Viesville (près de Luttre : Hainaut). G., I, 183, donne sans explication le nom. *drongue* (¹). Ce mot, en dépit de son aspect germanique, a une origine romane bien assurée. Il reproduit le moyen latin *dracunculus* « apostème, ulcère » (²), d'où l'anc. fr. *draoncle* « apostème, éruption cutanée, etc. ». Un texte namurois du xv^e siècle porte cette recette : « Pour *drongles*, R. de la farine de soile [seigle] pillée en moitié vin et moitié yawe » (³). Au point de vue phonétique, comparez le liég. *ronhe* (rancher ; G., II, 324), altération du nom. *ronke* (= anc. fr. *ronghe*, dans trois textes tournoisians cités par Godefroy).

liég. **èminné**

D'après G., I, 191, le liég. *èmainé* (⁴) « guindé, maladroit » dérive de *main* et signifie proprement « privé de la main » ; mais, si l'on compare *spaté* « écrasé » (qui répond au fr. *épaté* « privé de l'usage d'une patte »), *smāné* (Alle-sur-Semois) « manchot », *spongn'tē* (Marche-en-Famenne) « amputé du poing », on comprendra que cette analyse est impossible. Le préfixe ne peut être que *è-*, lat. *in-*, fr. *en-*. D'autre part, nous constatons que l'on prononce *èmēh'né* à Bergilers (Hesbaye) et que, près de Malmedy, *èmēné* signifie « paralysé, perclus » (⁵). — Ces deux éléments nou-

(¹) Plus loin, II, xxI, il enregistre, d'après Simonon, le s. f. *dronhe*. De là, cette forme a passé dans le dictionnaire de Forir; mais elle n'est pas connue à Liège, du moins aujourd'hui. Le liég. dit *lés seûyes* (« soies »).

(²) Cf. Ducange, *dracunculus* ou *dranculus* (*ulceris vel cancri species*). D'après M. Ant. Thomas, le gr. *δρακόντιον* « ver qui s'engendre sous la peau » prouve que *dracunculus* a dû exister, au sens correspondant, en latin classique (*Romania*, 1913, p. 393). Pour la sémantique, comp. le west-flam. *erfworm* (De Bo) : eczema impétigoïdes.

(³) Cité par J. Camus, *Revue des Langues romanes*, 1895, t. xxxviii, p. 202; cf. *ibid.*, p. 160 : *drangler*, *dranglure* (apostème).

(⁴) On prononce *èmēnē* (Liège, Ben-Ahin), -*i* (Vielsalm), *èmēné* (Verviers), *èmēné* (Malmedy), *èmwērnē* (Marche-en-Famenne).

(⁵) À Robertville (BD 1908, p. 31); à Faymonville (BSW 50, p. 543).

veaux permettent d'établir l'origine du mot. Le radical est le w. *mèhin* « incommodité, infirmité », anc. fr. *meshain* « estropiement, mutilation »⁽¹⁾. Le dérivé **è-mèhain-é* a donné, par réduction normale, **èm'hènè*. De là : 1^o par métathèse de l'aspirée, le hesbignon *èmèh'né*⁽²⁾; 2^o par chute de l'aspirée et contraction, le liégeois *èmènè*⁽³⁾. — Le sens primitif « infirme, estropié » ne survit qu'en un point extrême de la Wallonie. Ailleurs, le mot a désigné, par hyperbole, un maladroit, guindé dans ses mouvements, dont les mains sont gourdes comme s'il avait mal au bras. De même *estrouri* « estropié » se prend au sens de « lourdaud, maladroit ». Comparez le gaumais *ahachière* BD 1913, p. 98.

liég. **lûrè**, anc. fr. **lureau**; fr. **luron**

G., II, 43 et 525, signale le liég. *lûré* qui, d'après Simonon, n'est employé que dans l'expression *fâlûré* (= *fâs lûré*) « homme faux »; à Malmedy, d'après Villers (1793), *fâleûré* « homme dissimulé, hypocrite ». — Pour toute explication, G. renvoie au liég. *lurer* « leurrer »; mais la quantité différente de la proto-nique (*lûré*, *lurer*) fait difficulté⁽⁴⁾. De plus, Villers a *lurer* à côté de *fâleûré*. Enfin, on ne peut séparer le w. *lûré* de l'anc. fr. *lureau*, que Ch. Nisard définit comme suit : « un bon compagnon, qui... vivait de repues franches, trompait les femmes, volait les marchands, un fripon, maître dans l'art de la pince et du croc »⁽⁵⁾.

(1) Voy. les exemples dans Godefroy et cf. G., II, 102.

(2) Comp. liég. *mèh'ner* [moissonner] « glaner » = *mèn'her* à Bergilers; liég. *mwèh'né* « coryza » = *mwèn'hé* à Grandménil.

(3) De même le liég. *mohon* (mansionem : maison) a passé par **m'hon* pour devenir *mon* dans : *a-mon* ou *è-mon Djâque* « chez Jacques ». — On peut aussi admettre que le liégeois a connu jadis la forme hesbignonne *èminh'né* et que *h* est tombé comme dans *vinâve* (mis pour **vih'nâve*, **vicinabilem*).

(4) Forir seul écrit *lûrer* « leurrer »; *lurer* a pour lui Villers, Cambresier, Lobet, Duvivier, Rouveroy, Grandgagnage.

(5) Ch. Nisard, *Curiosités de l'étym. fr.*, p. 78; cité par God., LUREAU.

Il faut y voir le diminutif du moyen h. all. *lûre* (all. mod. *lauer*) « homme rusé, sournois », *lûren* (all. *lauern*, néerl. *loeren*) « guetter, épier ». Pour le traitement phonétique, on peut comparer le moyen h. all. *bûr* « maison » (all. *bauer* « cage, volière »), d'où provient le diminutif anc. liég. *buron*, anc. fr. *buiron*, *buron* « cabane, chaumière »⁽¹⁾. — Le pléonasme *fâs lûré* s'explique aussi naturellement que *fâs Djudas*, *fâs Pilâte*, *fâs Gadelon*.

Le *Dict. général* tient pour inconnue l'origine du fr. *luron*. Scheler, entre autres conjectures, cite l'all. *lauer* (anc. *lûr*), qui paraît en effet l'hypothèse la plus plausible. Entre *lureau* et *luron*, la différence des significations est aussi légère que celle des suffixes.

liég. **tréfiler**

G., II, 444, donne *tréfiler* « 1. tressaillir ; 2. selon Simonon : trépigner ». — Le mot existe à Verviers, Liège, Huy et jusqu'à Namur (Pirsoul). Il signifie « éprouver une vive agitation, être en proie à la fièvre que cause l'impatience joyeuse» : *đji sin m' coûr qui trêfèle di đjöye dè vêy ci binamé* (*Noëls*, p. 242); *qwand l' đjôné veût s' crapaude, i trêfèle tot* (quand le jouvenceau voit son amie, il ne tient pas en place, il est hors de lui, transporté d'une joie fébrile, syn. *i n' si sint nin*, il ne se sent pas). Comme on le voit, c'est plus que « tressaillir ».

Pas d'explication dans G. ni ailleurs. Il faut écarter tout rapport avec le fr. technique *tréfiler*, w. *tréfiler*. Notre mot provient du moyen néerl. *drevelen* (« itare, frequenter ire» : Kiliaen), qui est le fréquentatif du néerl. *dryven* (all. *treiben*) dans le sens neutre de « se mouvoir rapidement »⁽²⁾. Le west-flamand connaît encore *drevel*, *drevelen* (« trot, trotter » : De Bo). L'exemple des

(¹) L'anc. liég. *buron* se rencontre en 1620 (*vos maisons, vos burons* : BSW, t. 1, p. 139) et en 1634 (*nos grègnes, nos mohons, nos burons* : B. et D., *Choix*, p. 106); la graphie *bûron* est sans doute préférable. — Voy. ci-dessus l'art. *beûr*.

(²) Voy. Franck-van Wyk, *DREVEL, DRIBBELEN*.

Noëls cité plus haut pourrait se traduire familièrement par : « le cœur me trotte (à la pensée de voir le Messie) ».

En wallon, le type primitif s'est modifié sous l'influence du préfixe *tré-* (*trans*) et de *filer*; mais ce qui prouve que l'infinitif était à l'origine **tréf'ler*, c'est que le liégeois conjugue : *ɔji trèfèle*, et le verbiétois : *ɔju trèfèle* (comme *husler*, *infler*, *sofler*), plutôt que : *ɔji trèfile* (comme *filer* et ses composés *éfiler*, *fâfiler*, etc.). — Dérivé : *tréfil'mint* (*Théâtre liég.*, p. 116) ou mieux *trèsf'l'mint* (*Forir*) « émotion joyeuse, qui se manifeste par une sorte de fièvre ».

w. **vîrer**

G., II, 469, a l'article suivant :

vîr (envie, volonté, surtout volonté obstinée, entêtement). Ce mot ne peut être = anc. fr. *vière*, qui a produit en liégi. *viair* [lisez *vivîr'*]. Diez se trompe en rapportant au mot *vîr* l'expr. *a l'avire*, qu'il écrit erronément *à la vîr* (p. 696, v^o *veiaire*). — *èvir* (envie, désir, besoin) Remacle, 2^e éd. — 1. **vîrer** (1. avoir envie, désirer, à Malmedy; selon Villers : *vîrer so*, avoir envie de qqch ; 2. s'obstiner). — *vireûs* (opiniâtre), nam. id. (difficile à contenter). [Note de Scheler : « Notre auteur ne nous dit rien du mot *avîre* (1), et, au mot *èvir*, il renvoie à *vîr* qu'il laisse étymologiquement inexpliqué. Quelle que soit l'origine de *vîr*, je n'hésite pas à l'identifier avec l'anc. fr. *vière* : avis... ».]

Il n'existe pas, que je sache, d'autre essai d'explication. Quoi qu'en pense Scheler, G. a raison d'écartier l'anc. fr. *vière*: ce dernier n'est qu'une forme de l'anc. fr. *viaire* (visage; avis, manière de voir), lequel répond au liégi. *vivière*, m., « visage » et vient peut-être du lat. *videatur* (2).

(1) Scheler oublie que G., dans ses *Extraits de Villers* (1865), explique correctement le liégi. *a l'avîr* par le malmédien *a l'avîr* « au petit bonheur, à tout hasard », le malm. *avîr* répondant au liégi. *aveûr* : (bon)heur, lat. *a(u)guriūm*.

(2) Körting, n° 10155. — Meyer-Lübke, n° 9319, y trouve des difficultés de sémantique. Ajoutons que *videatur* devrait donner en wallon **vivière* (comp. *pére*, *lére*, de *pater*, *latro*).

Virer est propre au dialecte est-wallon⁽¹⁾ : on peut donc lui supposer une origine germanique. D'autre part, ce terme éveille surtout l'idée d'opposition, de résistance opiniâtre⁽²⁾. Nous sommes ainsi amené à nous adresser à l'anc. h. all. *widirōn*, moyen h. all. *wider(e)n* « résister, s'opposer, refuser ».

Les exemples suivants montrent que « contredire » est bien la signification fondamentale de notre mot.

Virer est parfois suivi d'une proposition complément : *i vire qu'il a vèyou pihi sès poyes* (Rem.³) « il soutient mordicus qu'il a vu pisser ses poules » ; *i m'a viré a mwèrt qu'il i aveut stu* (Seraing), « il m'a soutenu obstinément (litt. « à mort », jusqu'à la mort) qu'il y avait été ». Mais d'ordinaire il est intransitif : *qui volez-v' tant virer?* (Forir) « pourquoi contester si obstinément? » ; *ni virez ni tant* (Bergilers : Hesbaye) « ne répliquez pas tant » ; *èle vint virer so tot* (BSW 21, p. 175) « elle vient faire de l'opposition à propos de tout ». Le sens « avoir envie, désirer » est dérivé et même cette traduction ne rend pas la force de l'expression : un enfant, par exemple, qui *vire so tot çou qu'i veut*, « s'obstine, malgré vos refus, à demander tout ce qu'il voit ».

Vireù est ou bien un nom d'agent à suffixe *-eù*, fr. *-eur* : (*c'est-on vireù* : un disputeur, un querelleur, un esprit récalcitrant ; cf. *minteù*, *-euse* : menteur *-euse*), ou bien un adjectif qu'on écrira dans ce cas *vireùs* (suff. *-eùs*, fr. *-eux*) : *cagnesse, vireùs come on diale* (Simonon, p. 142) ; fém. *vireùse come ine gäde, come ine quate-pêces* « tête comme une chèvre, comme un lézard »⁽³⁾.

(1) Luxembourg (du moins le nord), Liège, Namur (Pirsoul donne *vireù*, qui est aussi signalé à Vonêche). On en relève des traces jusqu'au centre du Hainaut : à Houdeng, d'après M. E. Hubaut, « *virer* signifie soutenir mordicus, prétendre qqch malgré l'évidence, syn. *striver* : *vireùs*, *-euse* y sont syn. de *striveùs*, *-euse* ». — Le verviétois Lobet donne *virà* à côté de *virer* ; Remacle a l'intensif *forvirer* (G., II 216), connu à Verviers et à Stavelot.

(2) G. a tort de mettre en première ligne le sens de « envie ».

(3) L'adjectif se rencontre dès le XIV^e siècle : *li cuens vireus* (Scheler, *Gloss. philol. de la Geste de Liège*, p. 307).

Quant à *vtr*, s. m., c'est le déverbal de *vtrer* (comp. *d'ztr* « désir », de *d'zirer* « désirer »). *Qui Diu t' wèsse tès fayés vtrs !* (1623 : BSW 2, II, p. 14) « que Dieu t'ôte tes mauvais caprices ! »; *ci n'est qu'on vir di tot s' cwér : li tièsse ðjus, èle vir'reut co !* (Liège) « tout son corps n'est qu'obstination : la tête coupée, elle s'obstinerait encore ! »; *qui deù-ðj' pinser d'on s'-fêt vir ?* (Simonon, p. 137) « d'une telle obstination »; *il a-t-awou s' vir* « il a obtenu ce qu'il voulait »; *i vont-avu s' vtr* (Forir) « il se bute, il soutient mordicus son opinion »; *i m' plét d'avu m' vir !* *ðj'arè m' vtr bon ; il èst mèsse qwand il a on vir* (Marche-en-Famenne) « il faut qu'on plie quand il est féru d'une idée »; *wàrdez vosse vîr èt ðj' wàdrè l' meun'* (Rem.²) « gardez votre opinion et je garderai la mienne »; *ni hoûter qui s' vtr, ni fé qu'a s' vtr* (id.) « n'écouter que son caprice, n'en faire qu'à sa tête »; *avu è s' vtr* « avoir (qqn) en (son) inimitié, en aversion »: locution insolite, dont je ne connais qu'un exemple (*Théâtre liégi.*, éd. Bailleux, p. 173). — L'expression *fé a s' vtr* « faire à sa tête », sous l'influence visible de *a l'avir* « au hasard », a engendré (*fé*, ou *diner* ou *prinde*) *al vtr*, que Remacle, 2^e éd., traduit par : « (agir) sans réflexion, (donner) sans compter, (prendre) sans choix ». Il est certain, d'autre part, que *èvire* (Rem.²) résulte du croisement de *èvèye* « envie » avec *vtr* (¹). — À Jupille, on prononce *vûr, vûreù, vûrer* : *i vûreye so tot*, et l'on y connaît de plus un composé *divûrer* (*i m'a d'vûré qu'aveût stu la, qu'aveût vèyou on tél*), qui a le même sens (J. Lejeune).

La dérivation que je propose ci-dessus satisfait pleinement pour le sens. Elle ne fait pas grande difficulté pour la lettre : *wideren* s'est normalement contracté en **wieren* par la chute du *d* inter-vocal; comp. le néerl. *weder* : *weer* et l'all. *widersinn* : bas all.

(¹) Remacle, 2^e éd., signale seul *al vtr* et *èvire*. Ce sont des produits hybrides, des créations individuelles qui, pour être intéressantes comme tous les faits linguistiques, paraissent toutefois n'avoir eu qu'un succès limité. C'est ainsi que le poète liégeois J. Vrindts a forgé *vicârire* (*Vi Lige*, I, p. 47) de *vicârèye* « vie » et de *cârire* « carrière ».

wiersen (Aix-la-Chapelle), néerl. *weerzin* (d'où le w. *vèrzin*). Le changement de *w* en *v* est rare, mais non sans exemple ; comp. *a l'avir*, altéré de *a l'awir*; le nam. *véci* pour **wé-ci* et, ci-après, la fin de l'article *vûse*. De même le nom de lieu *Visé* (*i* long), en flamand *Wezet*, dérivé de l'all. *wiese*, prairie.

w. **vûse** (Verviers, Malmedy)

Ce mot est signalé par les auteurs suivants :

G., II 473 : **vûse** (« bruit confus de la voix quand on prie », « air ») Ch.-N. Simonon ; *vûse* (« rumeur, bruits confus de voix animées; son, ce qui frappe l'ouïe ») Lobet.

Scius, *Dict. malmédien*, manuscrit, 1893 : **vûse**, s. f., voix : *plorer a haute vûse* « sangloter ».

J. Bastin, *Voc. de Faymonville* : **vûse**, s. f., dans l'expr. *plèrer a haute vûse* « pleurer à haute voix, sangloter ». Comp. *tchâse* « choix ».

Mot rare, de l'extrême Nord-Est (Verviers, Malmedy), qui ne survit guère que dans l'expression ironique *tchoûler èt plorer a haute vûse* (¹). Heureusement, nos vieux *noëls* nous en ont conservé un exemple précieux (²). L'ange, chantant dans le ciel, invite « bergers et bergerettes » à quitter leurs hameaux pour aller voir le Messie ; un paysan dit alors à sa voisine :

Hoûtez, wèzène Lîz'bèt' :
Oyez-v' çou qu' d'j'a oyous ?
Cisse bèle *vûse* mi dispiète,
S' n'a-dj' nin bêcô dwèrmou.

Ici le sens de « mélodie » s'impose (³). On a prétendu cependant que « *vûse* a été tiré de *vision*, vision » (⁴). Je ne sais sur quoi s'appuie cette assertion : les auteurs que nous avons cités

(¹) Voy. dans BSW 27, p. 387, un exemple d'un auteur malmédien. Le mot manque dans Villers (1793).

(²) A. Doutrepont, *Noëls wallons*, pp. 203, 274.

(³) Tel est d'ailleurs, je crois, le sens primitif. De là *plorer a haute vûse*, c'est pleurer comme si l'on chantait un grand air d'opéra !

(⁴) *Bull. du Dict. w.*, 1913, p. 88.

attestent que le mot désigne « ce qui frappe l'ouïe », et non « ce qui frappe la vue ou l'imagination ».

D'autre part, guidés sans doute par certaine ressemblance extérieure, ces auteurs s'accordent, on l'a vu, à mettre *vûse* en rapport avec le fr. *voix*. En réalité, le lat. *vōcem* n'aurait pu donner que **veū(h)* (¹). Il y a bien le west-flam. *voois* « 1. voix ; 2. air d'un chant » ; mais cet emprunt du fr. *voix* — ou *voisse*, comme on prononce à Tourcoing, — paraît limité à la Flandre occidentale (²). Le w. *tchûse*, f., « choix » ne devrait pas non plus être invoqué pour établir l'équation *vûse* = *voix*. C'est, comme on sait, le déverbal de *tchûzi* (got. *kiusan*, anc. h. all. *chiosan*, all. *kiesen*, néerl. *kiezen* ; comp. néerl. *keus* : choix), tandis que le fr. *choix* est tiré de *choisir* (d'une forme germanique parallèle *kausjan*).

Comme il faut bien chercher autre chose, je m'adresserai à l'anc. h. all. *wîsa* (all. *weise*, néerl. *wijze*), qui signifie : 1. « manière » (d'où le fr. *guise*), 2. « mélodie ». Ce dernier sens se retrouve dans le bas all. *wîs*, d'Eupen et d'Aix-la-Chapelle, qui a pu s'introduire à Malmedy et à Verviers. Quelque étrange que soit la forme *vûse*, elle peut s'expliquer sans trop de peine. Nous avons vu, à l'article *vîrer*, des exemples du changement de *w* initial en *v*. Pour le changement de *t* tonique en *û*, comparez *vîr*, *vîrer* (Liège) = *vûr*, *vûrer* (Jupille) ; *hîfe* ou *hûfe di ðjèye* (Spriumont) « écaille de noix », *ûlé* (anc. fr. *islel* « îlot »), dans la rue Lulay des Febvres, à Liège.

anc. fr. **waibe**, -er, -aige; w. **wêbe**, -i, d'**wêsbî**, **wêsbî**

Godefroid confond dans le même article *waide* (pré, pâturage ; all. *weide*) et le synonyme *waibe* (³), qui est d'origine différente.

(¹) Comparez *nûcem* : *neûh*, noix; *crûcem* : *creû(h)*, croix. Le w. *vûs* est emprunté du fr. *voix*.

(²) De Bo, *Westvlaamsch Idioticon*, Gand, 1892. On ne trouve pas le mot dans Schuermans.

(³) Dans ce texte de 1575 : « portions de bois converties en *waibes* et essarts » (Château-Regnault : Ard. franç.).

Il devrait mentionner *waiber* (pâturer), dans une ordonnance liégeoise de 1705 (¹), et *waibaige*, dans une charte du 19 avril 1450 accordant aux habitants de Lobbes le « droit de *waibaige*, passonaige et pasturaige » (²). Delmotte, qui cite ce dernier texte, signale aussi *waibier* « paître », *waibiage* « pâturage, surtout en parlant des poules et autres oiseaux de basse-cour (à Montigny-le-Tilleul) », *waibes*, *wébes* « pâturage ; fig., lieu où l'on va d'habitude (*ibid.*) », les *waibes de Thuin*, lieu dit près de cette ville.

Dans les patois modernes, on retrouve encore :

1^o *wébes* (Ard. fr. : Bruneau, *Enquête*, I, 99) « bois de la commune » (³). Le mot a survécu dans des expressions proverbiales : « il marche sur mes *wébes* » (= « brisées », à Sévigny-la-Forêt : Bruneau, *ibid.*) ; *i n'est nin dans sès wébes* (Dailly-Couvin : « il est dépayssé ») ; *el est foû d' wébes* (St^e-Marie-Geest lez-Jodoigne : « il n'est pas dans les environs [où on le voit d'ordinaire] ») ; *đi su dins sès wébes* (Stave : « je suis dans ses bonnes grâces ») ;

2^o *awébiè* (Neuvillers-Recogne) « accoutumer », v. tr. ;

3^o *wébèđje* (Bergilers : Hesbaye) « pâturage (des poules), espace où elles peuvent picorer » : *vos payes ont on hé wébèđje*. On en a tiré

(¹) « Lieux où la herde banale a accoutumé de *waiber* (Polain, *Ord. de la Princip. de Liège*, I, 328).

(²) Voy. Ph. Delmotte, *Gloss. wallon*, 1812, publié à Mons en 1907. — Dans les *Doc. et Rapp. de la Soc. archéol. de Charleroi*, XIII 89, on lit en 1450 : « de tous pasturaiges, *vraibaiges..* » (corr. *waibaiges*).

(³) « Il y a dans *wéb'* l'idée d'un lot de terrain cultivé par le feu... ; faire des *wép'*, à Saint-Menges, c'est préparer les gazons pour l'essartage ». (Bruneau, *ibid.*). Il s'agit donc des bois communaux, qui sont partagés entre les habitants : chacun essarte son lot pour la culture ou la pâture. Ce sens de « domaine particulier » apparaît dans les expressions figurées que nous citons ensuite. — Dans un autre de ses ouvrages, *Limite des dial. en Ard.*, p. 78, M. Ch. Bruneau signale près de Givet un certain nombre de noms de lieu formés avec *wébe*, lesquels s'appliquent tous à des bois ; il y voit un mot germ. *waber* « forêt », que Kurth, *Frontière*, II 90, invoque pour expliquer *la Wavre* (forêt de Woëvre), *Wavre* en Brabant, etc. La conjecture de M. Bruneau me paraît inadmissible. Au reste, l'existence d'un mot germ. *waber* est plus que douteuse.

un verbe *wébèjt*, qui remplace l'inusité *wébt* et qui ne se dit que des poules : *lès poyes vont wébèjt* « pâturer » (Bergilers).

4° *wébt* (Ste-Marie-Geest, Noduwez) « pâturer, surtout en parlant des poules : *lès poyes wébiyenèt*. — En liégeois, *wébt* a la même acceptation (Simonon, ap. G., II 475), mais le mot est archaïque⁽¹⁾. Cambresier, Remacle, Lobet, Willem ne donnent que *wédi*. Hubert omet *wédi* ; en revanche, il a *wébt* « paître, en parlant du bétail » (?) et *wérbt* (?) « picorer, en parlant des poules » (?). Forir fait *wébt* (picorer) de la conjugaison inchoative (-ih), sans doute sous l'influence du synonyme *tchampi*. Duvivier ne donne pas *wébt* « picorer », mais il a un *wébt* « regarder, bayer aux corneilles, guetter », que Forir lui emprunte et que G. enregistre aussi, sur la foi de Dejaer et de Duvivier. Il s'agit sûrement d'une acceptation métaphorique ; on ne fera donc qu'un seul article *wébt* « 1. picorer... ; 2. fig., aller comme à la picorée, c.-à-d. de droite et de gauche, le nez au vent et l'œil au guet ».

Scheler (ap. G., II 475) se demande si on peut considérer *wébt* comme une corruption de *wédi* ou alléguer le bavarois *waiben* « aller ça et là ». La seconde conjecture est assurément la bonne. Notre mot se rattache au moyen h. all. *weiben* « se mouvoir ça et là », forme variée de *schweiben* (*schweben*). Comparez le liég. *hébt*, nam. *chébt* « biaiser, aller de travers », qui vient de l'all. dial. *scheib* : all. *schief* « oblique »⁽³⁾. — Quant à *wébe*, s. f. (non liégeois), c'est le déverbal de *wébt*.

5° G., I 178, laisse sans explication cet autre mot, où nous reconnaissions un composé de *wébt* :

(1) J'ai cependant entendu récemment à Flémalle et à Seraing : *lès poyes wébèt è pré; po qu' lès poyes ponèsse bin, èlsí fàt on wébèje*.

(2) L'épenthèse de *r* est fréquente devant *d, l, m, n* ; mais je n'en connais pas d'autre cas devant *b*. L'influence de *yerbèges*, *yerbéyes* est peu probable. J'admettrai plutôt une métathèse du composé *r'wébt*. Il s'agit en tout cas d'une forme isolée et peu sûre.

(3) G., I 263 ; Weigand, v° *schief*.

· **diwaïsbi, diwaïbi** (1. tr., faire quitter à qqn un endroit où il a l'habitude de se tenir; si *diwaïbt*: se retirer d'un lieu, d'une maison que l'on fréquentait; 2. intr., déguerpir); nam. *diswaïbi, d'waïbi*.

La forme première est *d(is)wébt*, telle qu'elle apparaît en namurois (¹) et chez le liégeois Simonon (²). D'où, par métathèse de *s* (³), *d'wésbt, -i*, forme usitée à Verviers, Stavelot, Malmedy, Robertville, Bovigny, etc. (⁴).

Enfin, pour Malmedy, outre *duwaïsbi* « désaccoutumer, dépayer », Villers (1793) a un verbe intransitif *waisbi* « commencer à faiblir, diminuer de force et de courage, se relâcher ». C'est, en réalité, le même mot, amputé du préfixe *du* (fr. dé-) (⁵). Le synonyme *laisipi* (Malmedy) « lâcher ; commencer à faiblir » n'a peut-être pas été sans influence.

w. wèrleū

L'araignée faucheux, *Phalangium opilio*, porte en Wallonie les noms les plus divers, qui sont surtout des noms de personne. C'est, suivant les régions, un « faucheux », un « berger », un « vacher », un « cloutier », un « cordonnier », un « mesureur », une « dentelière », une « madame », une « grand'mère », un

(¹) On nous signale de l'Entre-Sambre-et-Meuse : *diwébyi lès cruwaus* (Denée) « extirper les mauvaises herbes »; *fè in toûr pou s' diswépyi* (Stave) « faire une promenade pour se dégourdir »; *diswébyi* (Ciney) « indisposer, attrister, démoraliser » (qqn).

(²) *Poésies*, p. 176. De même, dans Forir : *diwaibi (-i)* « effaroucher, étranger, dégoûter, éloigner, rebouter ».

(³) Voyez d'autres exemples à l'art. *d'ploustrer*.

(⁴) Remacle : *diwaïsbi* « dénicher, défaire un nid »; Lobet : *dwaïsbi* « dénicher; chasser qqn d'un poste »; *d'wésbi onk* (Robertville) « troubler qqn dans ses occupations »; *duwésbi* (Stavelot) « éconduire, faire déguerpir »; des poules effarouchées qui s'envolent sont toutes *duwésbies*, d'où, au moral, *þju so tot d'wésbi* (Stavelot) « je suis tout troublé »; *li nid èst tot d'wésbi* (Bovigny).

(⁵) Comp. *dicace, vantrin, rèné, riglé*, par aphérèse pour *dédicace, d'ventrin, d'rène, d'riglé*. — G., II 477, donne le malm. *waisbi*, avec une conjecture que nous pouvons négliger.

« grand-père », un « cousin », un « galant », etc., etc. De plusieurs côtés on l'appelle « loup » (w. *leū*; notamment à l'Est : Glons-sur-Geer, Coo, Harzé; au Centre: Houdeng, Monceau-sur-Sambre ; à l'Ouest : Mons). Enfin, vers la lisière germanique de l'Est et du Nord, on lui donne un nom singulier : *wèrleū* à Cherain (BSW 50, p. 534); *wèl'leū* à Malmedy, Stoumont; *wal'leū* à Stavelot; *wèleū* à Lixhe-Visé; *wèle* dans le Brabant : à Court-St-Etienne et à Chastre-Villeroux⁽¹⁾.

Ce nom est sûrement composé de « loup » (w. *leū* = *lè* dans la région brabançonne) et d'un premier élément qu'il s'agit de déterminer. Pour ma part, je tiens *wèrleū* pour la forme la mieux conservée et j'y vois une adaptation wallonne du germ. *werwolf* (homme-loup, lycanthrope), qui a donné, comme on sait, le fr. *garou* dans *loup-garou*⁽²⁾. Cette conjecture permet d'expliquer en outre un lieu dit de la commune de Sprimont : la *hé d' wèrleū*, qui signifie, d'après moi, la « bruyère (all. *heide*) du loup-garou »⁽³⁾.

De là deux corollaires : 1^o *leū*, nom de l'araignée faucheux (voir

(1) La *Faune wallonne* de J. Defrecheux donne, entre autres noms du faucheux, celui de *wellen* (BSW 25, p. 48; *wellèn* dans les éditions de 1890 et de 1893). L'auteur n'a pu me dire d'où il tenait cette forme, — qui est évidemment une erreur de lecture pour *welleū*. Elle est devenue *welin* dans le *Questionnaire de Folklore*, p. 5, et dans le *Folklore wallon* d'Eug. Monseur, p. 9; *wellin* dans le *Projet de Dict. w.*, p. 14. Toutes ces formes sont à canceller.

(2) Il convient de noter qu'un autre insecte, la courtilière (w. *leū d' tére* « loup de terre » : Defr., *Faune w.*), s'appelle *lou-varou* dans le Puy-de-Dôme (cf. Rolland, *Faune pop.*, XIII, 112). — Pour la forme de *wèrleū*, comparez l'all. *werbock* (« homme-bouc »), qui a donné le w. *vèrbouc* dans le Condroz (G., II 463), *vèrbo* au pays de Verviers (Monseur, *Folkl. wallon*, p. 5), pour désigner un être fantastique, gardien de trésors mystérieux. Le premier composant, qui devrait être *wèr*, s'est ici altéré sous l'influence de l'adjectif *vert*. — À remarquer enfin que la sauterelle s'appelle *vèrbok* à Awenne (lez St-Hubert).

(3) La forme primitive a dû être *hé dè wèrleū*; comparez *fond d' gotes*, lieu dit d'Ayeneux (BSW 53, p. 391), qui est altéré de *fond dès gotes*.

ci-dessus) est probablement une abréviation de *wèrleù*; — 2° nos ancêtres, du moins dans le voisinage de la frontière linguistique, ont d'abord désigné le loup-garou sous le nom de *wèrleù*, décalque transparent du terme germanique. Dans la suite, et sous l'influence probable du français, le composé pléonastique *leù-warou* s'est substitué à *wèrleù*, lequel a survécu, vidé de sa signification primitive, dans l'appellation populaire du faucheur et dans tel nom de lieu (¹).

liég. **zivèrcôf**

À Verviers, vers 1880, j'ai entendu souvent cette expression singulière : [aller ou envoyer qqn] *ås* (ou *è lès*) *zefurcôf*, pour dire « au diable, aux antipodes ». Longtemps après, j'ai découvert dans le *Dictionnaire* de Lobet (Verviers, 1854, p. 659) l'article suivant : « *I-fur-kôf*, Indes orientales ; se dit des personnes embauchées par subterfuge pour les Indes ». Même forme dans une pasquille du verviétois N. Poulet : *g'ireù-st-ås Ifurkôf mâgré l' tchin a treùs tièsses*; une note de l'auteur (BSW 1860, t. 3, p. 373) nous apprend que tel est, à Verviers, le nom populaire des enfers et, à Liège, celui des Indes hollandaises. — À Liège, comme à Verviers, le mot est aujourd'hui presque oublié. Je ne l'ai rencontré que deux fois, sous la forme *zivèrcôf*, dans les 55 tomes du *Bulletin de la Société de Littérature wallonne* (²). M. Henri Simon connaît l'expression *divins lès zibèrcôf* : « en enfer ». De plus, une fiche de feu Isidore Dory porte que *ås-ivèrcôfes* signifie « aux Indes hollandaises », et Dory ajoute cette

(¹) Je crois reconnaître une autre survivance dans une mélopée que chantaient naguère à la vesprée les bouviers de Fosses-lez-Namur en conduisant leurs vaches à l'abreuvoir : *warlau, warlau, lès vatches do saut,* etc. (BSW 52, p. 167). N'était-ce pas primitivement une imploration adressée au loup-garou ? *Warlau*, pour *warleù*, serait amené par la rime *saut* (essart).

(²) *Dji m' va sâver è l' Éjipe* (Egypte) *ou bin d'vins lès zivèrkôves*. (t. 21, p. 233 : Jos. Deprez). *Va-s' dila lès mîrs, va-s' minme ås-ivèrkôves ou à diâle gji n' ti sé wice!* (t. 53, p. 108 : God. Halleux).

conjecture : « Sous le régime hollandais, on envoyait aux Indes orientales comme soldats les jeunes gens indisciplinés dont les parents ne savaient que faire ; on les vendait pour les îles, comme disait le peuple. Les *îles* et *verkoopen* (vendre) paraissent être les éléments de ce mot ». — Enfin versons au dossier ce texte curieux et quelque peu déroutant qui nous vient de Malmedy :

Cès vîs, sûtis come leûs bodêts,
pinsint trover lès « Ziles Ferkoffes »
qwand qu'i vèyint lès trôs Marêt,
lu Ru, lès Pouhons èt lès Gofes (¹).

Pour le coup, aurions-nous affaire à un groupe d'îles de la Polynésie ? Mais on aura beau fouiller cartes et dictionnaires géographiques, rien ne nous éclairera. Une seule conclusion s'impose, c'est qu'il s'agit bien d'une locution d'origine germanique.

Pour l'expliquer (²), on s'adressera au néerl. *zielverkoopen* qui a signifié jadis : « vendre son âme (au diable) », et plus récemment : « se laisser, pour de l'argent, enrôler comme soldat ou comme matelot ». Les dictionnaires néerlandais du XVIII^e siècle, Halma, Marin, etc., définissent comme suit le substantif *zielverkooper* (litt. « vendeur d'âmes ») : « marchand de chair humaine ; usurier qui munit d'habits et de provisions des soldats, des matelots, à raison d'un gros intérêt pour ses avances ; enrôleur ou embaucheur de soldats et de matelots pour les Indes néerlandaises » (³). Naguère encore, on appelait ainsi en Flandre ceux qui recrutaient des remplaçants pour le service militaire.

(¹) « Ces vieux, aussi (peu) subtils que leurs paniers, pensèrent trouver les antipodes quand ils virent les trous Maret, etc. (lieux dits des environs de Malmedy) ». — Extrait d'un poème de M^{le} Libert, reproduit dans *l'Armonack do l'saméne*, Malmedy, 1909, p. 75.

(²) Je dois les renseignements qui suivent à l'obligeance de MM. Mansion et Verdeyen, professeurs de philologie germanique à l'Université de Liège. Je leur en témoigne ici toute ma reconnaissance.

(³) Voy. aussi Grimm, qui cite un exemple de Frisch (1741) : « *seel-verkäufer*, in Holland, qui navigantibus in Indiam homines adducit ut in navibus serviant ». — Le petit *Wörterbuch der Eupener Sprache* (Eupen, 1899), donne : *Sileverkööper* « marchand d'esclaves ».

Il résulte de là que l'expression primitive « envoyer qqn au (ou aux) **zilvérkōp'* » signifiait l'envoyer auprès de l'enrôleur ou des enrôleurs pour les Indes. Dans la suite, le sens propre s'étant oblitéré et le *z* initial s'étant confondu avec la finale du pluriel *as* (aux), on a pris le nom du racoleur pour celui du pays où il expédiait ses victimes ; par une nouvelle dégradation, les Indes sont devenues les antipodes, puis les enfers : ainsi, au lieu de *as* (aux), on a pu dire *è lès..., divins lès...* (en les, dans les). — Quant à la forme, *zil-* ne s'est maintenu que dans le texte de Malmedy, mais l'étymologie populaire y a fait voir des « îles »; ailleurs, *zil-* s'est réduit à *zt-* (*zé-*, dans une forme verviétoise); — *vér* s'est maintenu en liégeois (*bér* résulte d'une dissimilation); *fér* en malmédien = *fur* en verviétois ; — enfin la finale *-ōp'* est devenue *-ōf* par assimilation avec *ver* qui précède, à moins qu'on n'admette une forme germ. **zielverkoofer* qui existe peut-être dans les patois rhénans du voisinage. La voyelle brève *-ōf* de Malmedy est probablement amenée par la rime.

Jean HAUST

ABRÉVIATIONS

BD = *Bulletin du Dictionnaire wallon.*

BSW = *Bulletin de la Société de Littérature wallonne.*

G = Grandgagnage, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (Liège, 2 vol., 1845-1880).

NOTICE

sur un dictionnaire manuscrit du wallon verviétois

composé vers 1860 par J.-F. XHOFFER

Nous venons de découvrir un nouveau dictionnaire wallon manuscrit. C'est une bonne fortune pour nos études. L'ouvrage appartient à M. Alfred Xhoffer, huissier (rue Laoureux, 42, à Verviers), qui me l'a prêté obligamment pour l'examiner à loisir. Il est intitulé : *Glossaire wallon de mots et de termes particuliers au dialecte verviétois, disposés par ordre de rimes*. Il porte la date de 1861.

Comme forme et format, figurez-vous cinq petits cahiers d'écolier, cartonnés, 16 × 21 cm., désignés suivant les rimes par les lettres A, E, I, O, U. L'auteur n'écrit que sur le recto de chaque feuillet. Le nombre des feuillets numérotés donnerait une idée exagérée de l'ouvrage, car il y a des pages qui ne contiennent que deux ou trois mots et des pages vides. Disons néanmoins que la pagination et le texte vont jusqu'au f. 429 ; A = 1-96 ; E 96-209 ; I 210-263, le reste en blanc ; O 271-359, le reste en blanc ; U 363-379. La suite du cahier U, 381-429, est un autre travail, intitulé *Spots d' Vervi ou rappoîtroules*, qui a été présenté en 1860 au troisième concours de la Société liégeoise de Littérature wallonne. Il est jugé par le jury au t. IV, p. 146-147. Xhoffer à cette époque était membre correspondant de notre Société, et participait activement aux concours, où sa verve, son originalité, sa science du wallon lui valurent maintes distinctions. On trouvera la liste de ses œuvres imprimées par la Société, avec d'autres indications bibliographiques, dans le Bulletin de 1887 (= t. X, 2^e série = t. 23), p. 146.

L'œuvre de Xhoffer n'est pas une œuvre savante, mais un recueil pratique sans prétention, dénotant un grand amour du wallon et une curiosité assez profonde. Dans la description qui suit nous nous plaçons au point de vue des services que ce recueil peut rendre au *Dictionnaire futur*. Cette notice n'est donc pas une critique de l'œuvre, — laquelle serait bien déplacée et d'ailleurs inutile, — ce n'en est qu'une définition.

La préface ne contient que diverses observations relatives à la prononciation et à l'orthographe. Elles n'ont plus d'importance aujourd'hui. Xhoffer ne dit pas quels auteurs il a suivis. Bien que le dictionnaire de Lobet soit de 1854, celui de Remacle de 1823 pour la première édition, de 1839 pour la seconde, bien qu'il ait possédé certainement le dictionnaire de Cambrésier (1787), que l'obligéant possesseur m'a livré en même temps que le ms., il ne cite aucun de ces auteurs. Il semble avoir composé son travail isolément, au hasard des souvenirs, pour son usage personnel et uniquement pour rimer. Tout au plus peut-on soupçonner qu'il lisait pour s'inspirer un dictionnaire français, celui de Gattel, et qu'il notait à mesure les termes wallons que sa lecture lui suggérait. De là des traductions comme celle de *groumt*, pignocher, qu'il n'aurait pas trouvées spontanément. Ce procédé de travail solitaire entraîne forcément des lacunes, mais il nous fournit l'œuvre d'un témoin peu influencé par les livres, ce qui a aussi quelque importance à notre point de vue.

Bien qu'il ait conçu son glossaire comme dictionnaire de rimes, l'auteur n'a pas eu l'idée de rapprocher les mêmes sons finaux d'après la consonne d'appui comme l'a fait Joseph Willem : il a rangé alphabétiquement tout ce qui lui a paru de même rime. Ainsi *rihay* (réseau) sera mis à côté de *rimai*, mais séparé de *vahay* (cercueil). Il range aussi ensemble *-abe* et *-ape*, *-ache* et *-age*, ce qui peut se justifier puisque le vulgaire prononce fortes toutes les consonnes finales. Cependant il sépare *-èle* et *-aile*, *-ême* et *-aime*, selon le hasard des graphies. D'autre part il ne distingue pas toujours entre les voyelles brèves et les longues : *kême*

(crinière) tombe à côté de *al kussème* (à la volée) et de *hèyeme* (rancune); *cherpène* (manne) à côté de *couthène* (cuisine). Il mèle *ansint*, *braidt*, *costi*, *éfoumti*, *foulèyi*, *estroupti*, *listi*, *pâquî* parmi les mots en *i* bref, parce qu'il ne s'astreint pas à distinguer par un accent la voyelle longue. Enfin, par un principe opposé ou par absence de principe, quoiqu'il écrive *nokeie* pour *nokèye*, il place ce mot à côté de *rossée* (räclée) et de *ruteie* (retrait d'un mur); il loge *bixâles* (argent, espèces) entre *babiale* (babiole) et *boubralle* (bosse), *cornâle* (poussif) entre *cise-lalle* (celle-là) et *fossalle*. Ce n'est donc pas comme dictionnaire de rimes que le manuscrit Xhoffer peut rendre service, c'est comme recueil de mots. Examinons-le à ce nouveau point de vue.

Les définitions ici n'avaient d'autre but que de faire reconnaître le mot par le rimeur. Elles sont donc courtes, assez précises en général. C'est l'acception habituelle qui est donnée, ou une acception suggérée à l'auteur par un exemple qu'il avait en tête. Elles sont donc partielles : ex. *rabula*, coup de tonnerre; *softa*, souffle; *terra*, homme très fort. Quand plusieurs sens se sont présentés à son esprit, probablement par des exemples divers et en des temps divers, il y a des articles séparés, comme faisaient jadis les lexicographes français jusqu'à Duez inclus (1664). Ex. *hêna*, vase à liqueur, — *hêna*, fleur de capucine; *herna*, grande charrette sans ridelles, — *herna*, rêts. Que le libellé de certaines définitions soit erroné, cela n'a rien d'étonnant, mais c'est plus souvent par l'expression française que dans la pensée de l'auteur. Quand il définit *carmousses* par « cachettes où l'on peut se mouvoir » il veut dire « où il est difficile de se mouvoir »; quand il traduit *cabusette* par « salade », c'est que le Wallon fait salade synonyme de laitue; à l'article *sape*, il a confondu *luette* et *aiguillette*.

Il note avec soin le sentiment qui lui semble s'attacher à un verbe, comme *vèncoter*, *vihner*. Il arrive que ce sentiment de mépris ou d'ironie ne fasse point partie intégrante du mot ou ne se présente pas dans toutes les acceptations; mais la notation reste

précieuse, comme avertissement de l'idée qu'un Wallon de choix se fait du mot. A *fisai* il inscrit « fuseau, se dit aussi par ironie » ; cette mention d'ironie correspond à un exemple qu'il a dans l'esprit : « *dès & jambes come dès fisés* » ou quelque chose d'analogique.

Soit par désir d'abréger, soit parce qu'il est peu familier avec la rigueur grammaticale, il lui arrive de rendre un adjectif par un substantif et de confondre les catégories. Ex. « *wape*, adj., goût désagréable, insipide » ; « *clipe-clape*, locution, claquer », « *vèncotant*, adj., courir de part et d'autre... ». Ces négligences ne sont pas rares, mais elles sont inoffensives pour nous. Parfois enfin la définition est franchement erronée : « *adurer*, ne pas daigner faire quelque chose », « *emarmasse*, adj., maladroit, gauche », « *bauyard* (pour *bâyâre*), croûton » au lieu de : bâsure de deux pains. Au mot *make*, et de même dans le *Recueil de spots* qui suit, *tére lu boûse po l' make* devient *tére lu bonf po l' make*. *Hé* (heid) est donné comme masculin, de par l'exemple *laid hé* qu'il fallait comprendre *les hés*. *Wasfärder* est écrit *wasphorder* par imitation de Westphalie. *Ahâye* (agrée) est écrit « *a hanie*, adverbe », parce que l'auteur y a vu étymologiquement *à* et *haie*. *Ewale* (égal), de l'expression *terre èwale*, lui donne le faux adjectif, *wale*, flasque, mou, et *terre èwale* devient pour lui *tère et wale* (tendre et mou), avec un commentaire *ad hoc* : « user de bon et de mauvais ensemble ». L'article « *ourbys*, m. pl., broussailles, ronces » nous cache probablement le fém. *ourbt* ornière. L'article « *maulier*, mettre avec le mâle, accoupler, se dit surtout des cochons : à — » nous montre que X. a pris le préfixe de *amâlier* ou *amâyler* pour une préposition. On chercherait en vain les mots d'impératif et de subjonctif : dans *va's' tchèy*, *tchèy* écrit *chée* est une « exclamation populaire ; dans *qu'on s' hèye*, *hèye* est une « exclamation pour se faire passage ». L'auteur a aussi laissé échapper quelques erreurs en recopiant ses notes : p. 224, « *gaurdi*, cordier » pour cardier ; p. 208 « *leuse*, œuf dont la coque n'est pas fermée » pour formée ; p. 276 « *hô*, juron », pour giron.

Ces exemples suffiront pour donner la physionomie du spirituel auteur des *Bièsses*, des *Deûs sorôjës*, de *Dj'han-Djôsëf èt l' mâle annéye*, comme lexicographe et grammairien. Nous allons essayer maintenant de réunir en gerbe les renseignements qu'il peut nous fournir sur le patois verviétois du siècle dernier. Nous les donnerons avec la mise au point nécessaire, qui réclame un mot d'explication.

* * *

Dans notre choix de termes, nous ne nous sommes pas arrêtés aux seuls mots qui sont des curiosités. Les termes rares sont d'ailleurs peu nombreux dans le recueil, l'auteur étant un citadin peu initié à la pratique et aux vocabulaires des métiers et de l'industrie agricole. Mais dans le futur *Dictionnaire wallon*, ce qu'il sera le plus difficile de constituer au dernier moment, ce sera la sémantique des termes et la famille indéfinie des dérivés. Pour celui qui sait le wallon, ces dérivés se comprennent d'eux-mêmes et attirent peu l'attention ; on ne songe pas à les récolter. Ils sont pourtant la richesse et la vie des dialectes. Qu'on ne se plaigne donc pas de ce que nos extraits contiennent peu de nouveautés. Qu'on n'objecte pas non plus que telle forme est déjà dans Forir ou ailleurs. Nous avons besoin de savoir l'humble fait qu'il existe aussi à Verviers. Cela ne prendra, j'espère, dans le *Dictionnaire* définitif que l'espace d'une abréviation en quatre lettres (*verv.*), mais, pour que cette abréviation traduise un fait, il faut s'être patientement soumis à des enquêtes comme celles-ci.

J'ai essayé de limiter mes emprunts, ce qui est difficile ; car, plus on examine par comparaison, plus les nuances et différences paraissent significatives et précieuses. Les lacunes et défectuosités de mon travail ne seront neutralisées que quand le possesseur de ces cahiers se décidera à les abandonner à la *Société de Littérature wallonne*, qui centralise les archives de notre passé littéraire et philologique et qui les met en valeur.

Le but étant d'enrichir le dictionnaire wallon et non de reproduire servilement le manuscrit, il nous est arrivé d'écourter,

d'intervertir, de supprimer une indication grammaticale erronée, pour éviter les longueurs d'une rectification et pour ne pas avoir l'air de combattre sans cesse l'auteur auquel nous devons de la reconnaissance. Quant aux graphies, forcé de remettre en ordre alphabétique ce qui était en ordre de rimes, nous n'avons pas jugé à propos de suivre en tout l'original, ce qui aurait jeté une nouvelle perturbation dans l'ordre alphabétique. Quand il nous a semblé utile de faire connaître la graphie de l'auteur, nous l'avons fait dans l'article même. Au reste, pour bien établir les responsabilités nous avons mis entre guillemets ce que nous empruntons textuellement. Le reste est commentaire.

Le dictionnaire verviétois le plus complet est celui de Lobet. Nous l'avons pris comme base de comparaison. Nous inscrirons donc en général un mot ou une acceptation quand Lobet ne les donne pas, quand il y a divergence sensible entre lui et Xhoffer, enfin quand il s'agissait de termes surannés ou douteux, où il était bon de corroborer le témoignage de l'un par celui de l'autre. Nous nous sommes astreint à indiquer la page du dictionnaire de Lobet où le mot figure ou devrait figurer, à cause de l'orthographe excentrique de cet auteur. Pour ne pas allonger démesurément ce recueil, nous avons usé d'abréviations qui seront facilement résolues par tout lecteur, en écrivant *p.-é.* pour *peut-être*, *var.* pour *variante*, *qqn.* pour *quelqu'un*, *qqc.* pour *quelque chose*, *syn.* pour *synonyme*, *cph.* pour *comparez*, *inc.* pour *inconnu*, *bcp.* pour *beaucoup*, *qqf.* pour *quelquefois*, *pcq.* pour *parce que*, et enfin, *m. d. L.* ou *p. d. L.* pour *manque dans Lobet* ou *pas dans Lobet*.

LEXIQUE

-*a*. La série en -*a* nous fournit des noms inédits de suffixe *-aculum*, qui prouvent qu'en wallon cette catégorie est extensible à volonté. On pourrait soutenir que tout verbe est susceptible de produire un déverbal en -*a*. Notons *bardoúha*, *barloqua* breloque,

bisa, cafougna (ènnè fé on —), *tchahela* rire éclatant, *tchawa* cri aigu, *fafouya* (fé dès — : tripoter), *grabouya, grawya, gréta,* *grogna* action de grogner, *groïla* grognement du chien, *halcota,* *hava* objet pour racler, *hawa* aboi, *héra* poussée, *hulta, hompia* (= *hópia* démangeaison), *hossa, hoüla, hova* balayures, *ȝéta* façon de jeter, *ȝowa* façon de jouer, *carmoussas* cachettes, *craha* bruit fait en croquant, *crina, lâmia* glaire (de *lârmì, stillare*), *lèva* levier, *magna* (démangeaison, mais pourrait signifier la bouche : *clô t magna!*), *noka* objet pour nouer, *romatia* baragouin, *roûvia* ce qui fait oublier, oubli ou omission, *sprutcha* (ce qui sert à *sprutchi*, jet d'une seringue, d'un arrosoir, etc.), *stopa* ce qui sert à boucher, *snoufla* (de quoi priser, le nez ou la prise), *stitcha* action d'aiguillonner et aiguillon.

adusète, « susceptible ». m. d. Lobet 12. On dit auj. *tinre adusé*.

« *aheuri*, faire les repas à heure fixe ». Lobet 12 écrit *aeuri*. Il faudrait *aeuri* ou *aeürer*.

alèȝe, dans l'exp. *en alèȝe* « en train ». m. d. L. 33 et 171.

amôlyer. « *s'amôllier*, arriver lentement qqe part ». m. d. L. 38, 39. C'est le verbe *s'amôlyer*, s'amonceler, former une *môye* meule, ce qui peut se dire d'une foule qui s'amassee, lentement ou non.

anteye ou *clêtchète*, clenquette, « tourniquet de fenêtre ». m. d. L. 43.

« *s'apouhiner*, se retirer triste dans un coin pour se mettre à l'abri du mauvais temps. *s' — dusos one pwète* ». Lobet a *aplouhené à feù*, 46.

« *assène*, adresse ; *aveür du l'assène* ». Ce sens m. d. L. 53.

« *asmaker*, entasser. *asmaké*, adj., trapu ». m. d. L. 54.

asprutchi « jaillir ». m. d. L. 55.

ativèles « attirail, ustensiles ». m. d. L. 58.

« *atô*, prép., avec; vx mot ». Lobet 59 dit *a toû*. On dit encore *atoûr mi, atoûr lu*, en moi-même, en lui-même.

Suffixe *-ave*. Xhoffer ne donne pas de formes en *-åbe*, il ne

connaît que -auve : « *amistauve*, *durauve*, *a l'esprédauve* au moment où l'on allume le soir », *hèyauve*, *lèksåve*, *motiåve* « pain de moitié froment et moitié seigle », *moussåve* « convenable pour s'habiller », *pruståve*, *trompåve*, *vihenåve* et *vinåve*, *wårdåve*.

Babawe dans « *fé babawe*, vomir ». m. d. L. 70.

biðjave dans *fé biðjave*, « faire semblant d'agir, frime, s'amuser de peu de chose ». m. d. L. 96. Ce serait en anc. fr. *bes-joue*, action de mal jouer, intentionnelle ou non.

« *babasse*, s. m., nom méprisable donné à qq. ».

« *babiët*, bonasse ». m. d. L. 70. Forme plus ancienne que *bambërt*. La finale est restée dans *boubiët*. Ce sont des noms propres, Lambert et Hubert, employés préjorativement.

« *bairihes*, f. pl., landes; *avau les* —, *cori les* — ». cp. L. 74. De l'all. dialectal *berig* = berg.

« *bambeu*, abat-jour, visière ». = *bäbeù*, *bäbeù*; cp. le singulier article de Lobet 78

« *bansulerësse* ». Lobet 80 dit *banseleuse*. Tous deux ont le masc. *banseleù* « celui qui garnit la lisière du drap pour la teinture », c.-à-d. qui coud les lisières pour les préserver de la teinture.

« *baracan*, étoffe ». bouracan.

bardoûherëye, « bruit produit par des objets bruyants ». m. d. L. 81.

« *bauche*, s. f., long bateau de service pour traverser un fleuve ». Lobet 81 a *baug*. Ce doit être le fr. *barge*, à écrire *bâge*.

« *baudeli*, voiturier qui va chercher l'urine pour les fabriques ». cp. Lobet 88.

« *bèd'fière*, bec-figue ». Lobet 92 a *begfiair*, grimpereau, traduction plus juste. Il y avait donc deux formes : *bètche-fiér* et *bèd-fiér*, celle-ci par adoucissement de *bètche* (becquette) en *bèdy*- puis *bèd-*, plutôt que formée de *bètch di fiér*.

« *bèle*, « interj., ah! c'est ainsi!, je ne savais d'où vient que... ». m. d. L. 6 et 92.

« *bèh'lau* (lisez *béhelà*), adj., celui qui tousse habituellement ».

m. d. L. 92 et 104. Il faudrait correctement *bwèhelà*, de *bwèheler*, qui signifie non pas tousser habituellement, mais tousser d'une grosse toux inquiétante qui vient des bronches. De même *bèh'leù* pour *bwèheleù*.

cir a berbizètes « ciel moutonné ». Complète Lobet 93.

« *bèsér*, formaliser, piquer; pron. *su bésér* ». Lobet 95 n'a que l'adj. *bésé*, qui n'a d'autre sens que offensé, piqué, comme le dit Xhoffer.

beûrlâ, « qui beugle ». m. d. L. 94.

beûseler, « mettre une virole ». m. d. Lobet 94. *Bûseler* manque également p. 124.

« *bixales*, s. m. pl., (de l'all.), argent, espèces ». Ici Xhoffer donne une étymologie. On dit à Verviers *bêtsâles* plutôt que *bicsales*, à Jalhay *bêtsâles*, dans l'Ouest *bêtâles*, *bétaules*, selon que le mot est emprunté à *bezahlen* ou à *betalen*. Le mot est-il masc. ou fém. ?

biscwène, è —, « à angle sortant ou rentrant », = en bisgorgne. m. d. L. 98.

« *biser-a-cawe*, se dit d'une vache qui court par excitation ». Est-ce *biser* la queue levée, ou *biser* l'une derrière l'autre, comme dans les expressions *tchins a cawe*, *danse a cawe* ?

biséye, « s. f., course ». m. d. L. 99.

bizwèye, petit disque qu'on fait tourner sur lui-même avec les doigts [par jeu et en y adaptant] un pivot ». En un seul mot : toton. Lobet 99 n'a que le sens de moule de bouton, mais c'est du jeu que provient le nom.

« *bléke*, (de l'all.) fer-blanc ». Lobet 101 n'a que le sens de brique mal cuite.

« *boke-et-hélème*, s. m., (de l'all.), hermaphrodite ». Il faudrait écrire *boc* ou *bok*, mais la forme est plus sensée que celle de Lobet 105.

« *bôler*, manquer un coup au jeu ». Ce sens m. d. L. 105.

« *boudion*, m., femme petite et dodue ». Confirme Lobet 110.

« *boufler*, manger avidement ». Lobet n'a que *boufer* et *boufle* bouffi.

bouhète « atome ». L'auteur veut dire petit brin (de bois), grain (de poussière). *One bouhète è l'oûy*, verv., *one bouche è l'oûy*, ard. — m. d. L. 110.

bouliène, « sorte de pomme ». m. d. L. 111.

« *bourdoûsser* ». Lobet 112 écrit à tort *bourdouzer*.

bourloter, cubourloter, « bousculer, ne se dit que des personnes ». m. d. L. 113.

bouriârder, « maltraiter, mal travailler, etc. », bousiller. Cette finale qui étonne en comparaison de *bourria*, *bouriâ*, est aussi dans Lobet 113. On la retrouve indûment dans *malârder*, qui est issu de *malabder*, plus légitimement dans *runârder* qui subsiste à côté de *runâder*.

bouteû, bouteresse, « ouvrier qui pose les dents dans le cuir des cardes ». Dans Lobet 114 ce mot ne désigne que des instruments.

boye, dans *il a l' boye vèyon (du n' ré r'mête a pont)*, « il a la manie de... ». En Ardenne *il a l' diâle vèyon di n' rin r'mête a pont*. Remarquez la place antique du participe. Même usage à Chimay dans : il n'a pas mon cœur emprunté.

brâhi, « bruisiner » [lire : bruiner !]. M. d. L. 116.

« *brawe*, pluie, *toumer del brawe* ». Ce sens m. d. L. 117.

brézete, « partie gén. de la chèvre ». m. d. L. 118. Quand celui qu'on éconduit en l'envoyant *bâhi brézete* demande ce que c'est, on lui répond : *c'est l' trô dè cou d'one gade*.

briguelle, « soupe à la bière ». m. d. L. 118.

sot m' brice, « juron ». m. d. L. 119. Ce juron me rappelle *sainte Breüsse*, parente de *sainte Prudiène*, toutes déformations de *sambredieu, sangredieu*.

broquète, au sens de pénis, est omis dans Lobet, prob. par pudibonderie.

broufieû, bâfreur. Lobet 120 n'a que *brouft*. Il y a aussi *broufer*, *broufeter*, *broufeteû*, *broufetirèsse*.

brouweteû, « qui aime à boire ». m. d. L. 121.

brûte, f., « mariage, au jeu de cartes ; *bèle brûte*, mariage d'atout ». m. d. L. 122. Ce *brût* vient de l'all. *Braut*.

buretèye « action de boire fréquemment », disons de pinter ou de boire *burette*. m. d. L. 123, de même que *bureta* et *buretu* de Xhoffer.

burlafe, « s. f., lambeau ». Ce sens m. d. Lobet 123.

C, K.

« *kabéniceu* ! loc. excl., — *l'mazète* ! mais voyez donc ce gamin ! ». m. partout dans Lobet. Xhoffer ne sait plus décomposer l'expression, qui est *qu'abèni seit* que bénit soit... Elle est pourtant encore en usage, mais chez peu de personnes.

câcarète, « coquette, femme qui aime à se parer ». Lobet 271 commence la gamme de ses définitions par *harpie* !

cafougnérèye, « trémoussement ». C'est plutôt l'action de *cafougné*, chiffoner qqc. ou qqn. m. d. L. 260. Le même sens est donné par Xh. à *cupougnétirèye*, de *cupougneter*, tripoter, manipuler.

cahûte, *aveûr lu tièsse* —, « embrouillée, étourdie ». Même mot que l'anc. fr. *caourde*, *coourde*, *gourde*. — *cahûte* ! « mot de moquerie qu'on lance à qqn. qu'on a leurré ». cp. Lobet 261.

« *calmotré*, s. m., gamin ». m. d. L. Henri Raxhon l'a employé dans ses *Portraits*..., p. 30.

carkèye (bate lu —) « courir de part et d'autre ». m. d. L. 268.

« *caricole*, s. f., caracole ». C'est sans doute le terme de manège, à moins que Xh. n'ait cru que l'escargot était dénommé caracole en français. Lobet 267 n'a que la forme *karakal* (= *caracale*, f.), qui est la seule employée au sens d'escargot.

« *carmousset*, gamin remuant, espiègle ». m. d. L. 268.

« *capalô*, vaurien. cp. L. 266.

carmousserèye, action de se glisser de coin en coin. Xh. traduit par s'entremêler. m. d. L. 268.

casponyerèye, « gaspillage ; empressement de plusieurs personnes [pour se disputer] un ou plusieurs objets ». m. d. L. 270.

cate, m. (?), « petite part d'un gain que les gamins se donnent ». m. d. L. 271. Est-ce une ristourne ? Serait-ce le fém. de *tchè*, enjeu, qui est identique au fr. *chef*, mais qui est compris en vev. comme identique à *tchet* = *cattum* ?

« *catiner*, lutiner ». m. d. L. 271.

« *caweter*, faire le commerce de bouts de laine ». m. d. L. 272.

La définition est peu claire. Xhoffer veut parler du commerce des petits marchands de déchets de laine nommés « queues et pennes » : *caweter* c'est *vinde dès cawes*.

cawett, « trafiquant ». m. d. L. 272. Disons : trafiquant de queues et pennes, et, par mépris, petit trafiquant de laines. Plus loin *ploketti*, marchand de *plokètes*, aboutit à la même signification.

cawt, « certain morceau du bœuf ». Lobet a *cawt*, 306.

cayt dè l' bthe, est mal traduit par « leurré ». Lobet n'a ce verbe à aucun sens, 261, 272, mais j'y trouve *kaizone*, 262, pour *kayisoïys*, yeux chassieux.

sote kèkèt, « étourdie ! ». m. d. L. 273, 275. Ce doit être un nom propre comme *boubiet*, *waltrou*. Dans la salle des pas perdus à l'hôtel-de-ville de Verviers on montre une tête de vieille sculptée qu'on dit être la sotte kèkèt.

kètelène, « sote —, femme simple ». m. d. L. 275. Catheline = Catherine.

kéye, f. « conte mensonger ». Xh écrit *keie*, Lobet 261 *kaie*.

clapetirèye, « causerie indiscrete ; bruit produit par le balancement d'un objet ». Lobet 278 n'a pas même *clapeter*.

cléthète ou *antèye*, « petite fermeture de fenêtre, tourniquet ». Lobet n'a que *clitchète*, 281. La forme de Xh. correspond au fr. *clenche*.

cligneteù, « celui qui clignote ». p. d. L. 281.

clèmbrôde, « s. m., avare, harpagon ». p. d. L. 277, 281. De l'allemand *klemmen*, serrer, et de *brod*, pain.

clitchèt, « trébuchet à prendre des oiseaux ». id. Lob. 280. Je n'ai jamais entendu dans ce sens que *cép'*, m., d'où *écépé*, pris au piège, sens inconnu à L. 187 ; mais M. Doutrepont déclare le mot très usité.

ki-, en verv. *cu-* : Lobet ne donne pas *cubèrwèter*, 273, *cubouter*, 273, *cuhègneter*, 276, *cumagneter*, 282, *cutoûrner*, 319, *cutrûler*, 319, *cubodji*, 273, *cubroyt*, 273, *cuséti*, 318.

s' *cuhoutri*, « se vautrer ». id. d. L. 276. Ardenn. s' *kihoudrier* gaum. s' *cuvétrir*. Les formes wallonnes pourraient servir à déterminer l'origine du fr. *vautrer*, que le *Dict. gén.* déclare sans rapport avec *vautre* = *vertragus*.

cumahe, « s. f., mêlée ». Lob. a seulement *c'mahéye* 282.

cupougnelirèye, « trémoussement indécent ». m. d. L. 307. Xh. prend le mot trémoussement dans le sens de action de tâter, de palper. cp. *cafougnérèye*.

« *colasse*, s. m., insouciant, bonasse ». m. d. L. 289. D'un nom propre.

com'sègeréu, -*ègeresse*, « celui qui fait des courses », qui porte et rapporte les messages. Lobet 291 n'a que *com'sègerèye*, d'ailleurs mal défini, et pas même le verbe *com'sègti*.

« *compe* [= *côpe*], s. f., emporte-pièce ». m. d. L. 292.

« *compé* [= *côpé*], baquet, moitié d'un tonneau ». Chaque partie d'un tonneau coupé en deux pour faire deux cuvelles. m. d. L. 293, 297. Le *om* provient d'une demi-nasalisation commune en verv. et très fréquente dans notre ms.

« *côt'pan*, s. m., ce qu'on donne à compte sur le prix d'un immeuble ». C'est le *contrépan* du *Glossaire de Fosse* d'Aug. Lurquin. À écrire *côtepan* ou *contepan*.

« *conte-tèhissee*, et, plus loin, *contetèyisse*, adj., esprit de contradiction ». m. d. L. 296. La première forme est à rapprocher de *tèhe*, la seconde de *tèyi*.

« *conasse*, s. m., homme simple, crédule ». m. d. L. 288.

copèye, « une livre de pain blanc ; ne se dit que du gâteau ». m. d. L. 297. *copèye* ne désigne qu'un certain poids de pâte à gâteau ; on fait faire encore auj. un gâteau de trois *copèyes* ou une tarte, des *mitchots* à quatre par *copèye*.

« *copkène*, f., anc. pièce de 12 sous ». m. d. L. 297.

« *coraudes* [= *coràdes*], s. f. pl., (du liégeois), *danse a cawe* ». m. d. L. 298.

« *cornâle*, (cheval) poussif ».

« *cost* ou *coht* », coffin. Lobet a *coht* 284.

« *cosset*, m., petit tas de foin en trochisque ». m. d. L. 300.
« *costurner*, faire de la couture ». m. d. L. 301.
cotches, « m. pl , terme de jeu de billes : *piquer às cotches* ».
cp. L. 284.

« *cotirèyes*, « allées et venues ». m. d. L. 301.
cou dri-n'advant, adj., à rebours, à contrepied ». Il faudrait écrire '*n-ad'vent*' pour *èn-ad'vent*.
« *cowé*, côté pointu d'un manche à balai, par où on l'emmanche ». Ce sens m. d. Lob. 306.

« *cowèt-lamai*, personne masquée ». Lobet a également *cowet* masque, avec -et final. Pourtant je n'ai jamais entendu que *cowé* et *cowé-lamé*. Ce dernier est une épithète que les gamins lancent aux masques qui passent, en regard de laquelle *cowé* semble un écourtement de l'expression. Je conjecture que l'expression en -é -é ou en -è -é a subi une assimilation des finales quand le sens s'est oblitéré dans la bouche des gamins, qu'il faut comprendre *cowé lamé*, avec *cowé* = écoué, et *lamé* diminutif au sens de lamekète, dans L. *lamekène*, pan d'habit, p. è. pan de chemise.

crâherèye, « charcuterie ». m. d. L. 311.

craheù, « qui aime à croquer ». m. d. L. 308.

« *crahurler*, parler bruyamment d'affaires ». m. d. L. 308. La vraie forme doit être *trahûrlar*, d'où *trahûlerèye*, qui a le sens plus général de vacarme, bruit de dispute.

« *crahet-mawet*, s. m., croque-noix, petite figure ». L. 308 écrit *crahét-mawé*; il s'agit d'un croquemitaïne, dont le nom était sans doute *crahe-è-nawé*. Assimilation des finales comme dans *cowé-lamé* et dans *s'crét-mawèt*.

« *craimiche*, s. m., grande coupure ». Lob. 308 a *krajinmig*, Gg., I, 138 *cremiche*. Il faut lire *crémitché* ou *crinmitche*, balafre, qui est féminin.

cramelèye, « pain blanc détrempé dans du lait froid ». Ce sens m. d. L. 309.

crankieūs, « adj., qui fait ou qui a des plis ». C'est plutôt (fil, laine, écheveau) qui se cranquille. Lob. 309 a seulement *crankt*.

« *crènē*, gâteau ovale pesant une livre ». Il est dit *crènē* pcq. le boulanger fait un cran dans la pâte de cet ovale d'un bout à l'autre. cp. L. 311.

crènekini, arbalétrier; anciens soldats redoutés dans notre contrée; être fantastique ». m. d. L. 311.

« *creupaurdiet*, signe de croix ». C'est le signe de la croix imprimé au début de la croisette ou croix de part-Dieu. Lobet 313 définit mieux, mais il faut écrire *creüs d' part-Diè*.

creüs, « palette en bois, en forme de croix papale, qu'on garnissait de chardons pour lainer à la main ». Ce sens m. d. L. 312, de même que *creüs* rogations, procession qui se fait sans le saint-sacrement; *creüs* les croix du mercredi des cendres.

« *cropiner* », dim. de *cropi*, stationner, tarder. m. d. L. 316.

« *crousses* » dans *ȝower ȝs crousses*, jeu de billes où le perdant reçoit des *crousses* (coups de billes) sur les phalanges du poing fermé. m. d. L. 317. On dit aussi et surtout *ȝower ȝs groumes*, mais *ruçure one crousse, su d'ner one crousse*, se faire une contusion. Ce n'est pas le même mot que *croufe* bosse.

« *crûle*, crible ». cp. L. 318.

« *crustène*, femme souffrante : *pauve crustène !* ». Xh. n'y soupçonne pas le sens de « chrétienne ». m. d. L. 318.

« *croisante*, s. f., croisée ». C'est *crwëshâde* maladroitement figuré.

cûré, s. m., lanière», c-à-d. lanière de cuir. Complète Lob. 320.

curieñs-bokèt, litt^t curieux morceau. C'est un mot qu'on sert à qqn. pour esquiver une réponse. Complète Lob. 321 et 105

« *al cusème* », à la gribouillette. m. d. L. 318, 321.

custèle, f., « planche qu'on ajoute à un tombereau pour l'agrandir ». Autre déf. d. L. 321.

cûtenêye « ce qu'on fait cuire, surtout abondamment ». Lob. 321 n'a ni *cûtener* ni *cûtenêye*.

cwâré « trompé ». Définition trop vague. Le mot signifie *riclapé à l'ouhène* et de ce chef condamné à perdre le premier quart de journée. Ce sens m. d. L. 322.

cwék'seu « qui pousse des cris aigus (oiseaux) ». m. d. L. 319, 322, 667.

cwételeù, -euse, « chipotier ». m. d. L. 322.

cwéreù, « batailleur, chercheur de disputes ». de *qwéri* employé absolument pour « chercher querelle ». m. d. L. 322.

è cwësse, « (marcher) côté à côté, de travers ». Je ne connais le mot que dans *loukî è cwësse*, regarder de travers, obliquement, mais *roter è cwësse* marcher obliquement (et non côté à côté) est courant à Herve, d'après M. A. Doutrepont. m. d. L. 286.

cwinser, se dit du « cri aigu d'un oiseau ». m. d. L. 322.

« *chwesse*, s. m., pseudonyme de mépris : *duhez don, —* ». = Dites donc, Chose....

Damesèle, dans *fasséye* —, « fausse dame ». Lob. 139 n'applique le mot *damesèle* qu'à l'homme !

« *daminer*, v. n., morfondre ». m. d. L. 139, 140. Le mot est un élargissement de *dam'ner*. Je n'ai jamais entendu que *fé daminer* (*a* et *i* brefs), faire endêver. À Herve on dit *danminer*.

« *dandineù*, qui se donne des airs sans rien faire ». m. d. L. 319.

« *dandurlette*, (n. pr. d'homme) ferrailleur ». La piste étymologique indiquée par Xh. semble bonne. Je crois que *dan* = *dominus*; *Durlet* existe comme nom de famille.

dèbèdoye (tourner al —), « au délabrement, à la dilapidation ». m. d. L. 141.

« *dème et déme*, négligemment ». Lob. 143 a *dème-dè-dème*; Xh. a encore plus loin la variante « *léme et léme*, lentement ».

« *demieu*, celui qui engage à se faire donner ». Explication fausse : l'auteur, ignorant le sens de dimeur ou décimateur, a interprété par *déz-me* donnez-moi. Cf. *démieu* dans le *Chat volant*.

dèyûte, f., « coup, blessure, *atrapere one* — ». cp. L. 145. C'est un dérivé de *daye*, f., d'où *atrapere s' daye*, qui est auj. bcp. plus usité.

« *dik-ét-dék*, en balançant ». m. d., L. 151.

« *diète*, petite dartre ». Corrobore Lob. 150. Cette forme, qui vient de l'anc. w. *diertere*, fr. *dertre*, a été évincée par la forme d'emprunt *darte*.

« *dime-di-dime*, loc. imitant le son du violon ». Remplacée auj.

par *zim-zí-zim*. Comparez *rime-èt-rime*, *dik-et-dék*, *déme-èt-déme*, etc.

Préfixe *di-*, *dis-* = verv. *du-*, *dus-* :

« *su d'bandener*, se mettre hors de soi ». Cette forme vaut mieux que celle de Lob. 140 *d'bánneler*, mais la vraie forme est *dubánener*, avec *a* long ou mi-nasal, litt^t *débandonner*. Ne pas confondre avec *dubaner*, dévaster, *su d'baner*, se déchaîner, se livrer sans retenue à tous ses élans, de l'all. *bannen*, comme Xh. semble l'avoir fait dans sa définition.

« *d'brébaler*, se débrailler ». m. d. L. 141. Employé par H. Raxhon.

« *su d'brón'ler*, se charger de boue ». m. d. L. 141. D'après *brou*, *bróli* il faudrait écrire *dubróler*, ou, en forçant la nasalisation de *o*, *dubronler*.

« *ducaliner*, dénigrer ». m. d. L. 152. C'est traiter de *calin* vaurien.

« *dukémí* », décoiffer. m. d. L. 152. La vraie forme est *dukémer*. *su d'cotcheter*, « se décider à prendre un parti, sortir de l'inaction ». Lob. 153 a *dkogté* découpler.

dufragneter, déchirer les bords d'un objet », fr. *effranger*. Lob. 147 n'a que le syn. *dufrimeter*.

dugáneler, « déguerpir ». m. d. L. 147.

« *dugrogneter* », écorner. Lob. 148 a travesti le mot en *dgrogté*.

« *duhanser*, faire perdre haleine ». m. d. L. 149.

« *duhanguiner*, détraquer ». m. d. L. 149. L. n'a pas non plus p. 166 *dusanguiner*, qui est la forme ordinaire, mais *dzongui*, *dzonguiner*.

« *duhauboter*, disjoindre ». m. d. L. 149.

duhombrède, « action de se dépêcher ». m. d. L. 150.

dulâborer, « salir un objet avec du liquide ». m. d. L. 152.

« *dulamburner*, délabrer ». m. d. L. 152.

su d'sáver, « s'alarmer ». m. d. L. 162.

dussèvreù, *dussèvrèsse*, trieur, trieuse ». m. d. L. 162. De *deseperare*.

« *dusourner*, déranger de ses habitudes ». m. d. L. 166. A écrire *dusoùrner* : c'est le même mot que le fr. *désordonner*.

« *dusôrianter*, embrouiller, déconcerter ». m. d. L. 166. *an* décèle un emprunt récent.

« *dutaiker*, érailler ». m. d. L. 166. Il faut lire *dutéker* ou, en forçant la nasalité, *dutinker*, et traduire par détendre.

Djâgo; « personne grande et maigre ». m. d. L. 216. En Ardenne, niais.

ðjär, (écrit *jaurs*) « mâle de l'oie. — Jambon plus gros que ceux qu'on met à la roue lorsqu'on jette à la gaule et qu'on attache à une perche pour l'élever plus haut ». Le second sens m. d. L. 216.

ðjâque, « Jacques; bonace. *Mamé ðjâque* se disait pour *masqué* ». m. d. L. 216.

ðjaquin, « camisole de femme ». m. d. L. 215.

ðjantîh, « chantier ». Corrobore Lobet 216. Je n'ai jamais entendu que *ðjontî*, mais la forme hervienne est *ðjantise*.

« *jasse*, s. f., chique [bille] jaune rayée ». C'est le français *jaspe*. Ce sens manque dans Lob. 216, v^o *gjass*, forme qui indique que Lob. prononce *ðasse*.

ðjâserèye, « causerie malveillante », jaserie, causerie, cancans. m. d. L. 216, de même que *ðjâsète*, « causeuse », jaseuse, jacasseuse, et *ðjâspinerèye*, « causerie sourde et parfois indiscrette ».

ðjâson, « oiseau ». m. d. L. 216. Sans doute syn. de *ðjâserène*, verdier.

ðjawe (*su mète a —*) « se mettre en position » pour jouer. Lob. v^o *gjow* 220 n'a pas ce sens. Le verv. hésite encore actuellement entre *a* et *o*. Le mot est fém. : *one bèle ðjowe*. Donc déverbal de *ðjower*.

Djèðjène, « Marie-Jeanne ». Plutôt une forme enfantine de *Djène*, Jeanne.

ðjèmih !, « exclam. de douleur ». m. d. L. 217. Ne vient pas de *ðjèmi*, mais sans doute de *Diè + mih* = mihi.

ðjénèsse, ou plutôt *ðjènès'*, « faux, flatteur », tartufe. En liég. *ðjanès'* ou *ðjan'nès'*. Du nom propre *Johannès*, Jean.

gjérbonde (*roter a —*), marcher les pointes des pieds en dedans». Lob. 218 anglicise le mot en *gjerboot*. Rem.², II, 31 écrit *gerbondt*.

gjérieū, -ieresse, « celui qui désire tj. qqc. ». m. d. L. 215.

gjérète. Xh. donne « *chairette*, s. f., proverbe pour dire qu'on n'obtiendra rien : *allez ad'lez l'* — ». Disons : expression pour éconduire une demande. On renvoie l'enfant importun à *mon Djérète*. Nom propre forgé plaisamment de *gjéri* geindre. Lob. n'a pas même *gjéri*.

gjésse, « gîte ». *gjisse*, écrit *gjize* dans L. 219, est la pron. actuelle.

gjiweté, « petite pièce ». Autre acception que celle de L. 219.

Djōdjé, f. « Josèphe ». Formé par assimilation de consonnes pour *Djósé*. *Joset* existe comme nom de famille.

gjoguète, « vivandière ». Variante de *gjouguète*. m. d. L. 217, 220.

gjonkeū, « lande ». m. d. L. 218. Correspond au fr. *jonquois*, lat. *juncetum*.

gjôneléye, « des jeunes bêtes que la femelle a mis bas ». m. d. L. 218, de même que *gjôneler*.

gjoupe, dans *i-a bin lon qu'i gjoupe*, « il y a bien loin de là ! ». De *gjouper*, « crier pour appeler », dit Xh., mais cela n'explique pas l'expression, qui est encore vivante.

gjoupsène, « femme rusée ; au m. *gjoupsin* ». Lob. 220 n'a que le masculin.

« *juv' safwèsse*, je vous souhaite le bonjour ». Xh. ne comprend plus l'expression. Le sens est *Diu v's afwèce*, Dieu vous donne force. Elle sert surtout à éconduire poliment un mendiant. m. d. L. 14. (*afwèrci*), 222 (*gju*), 152 (*Diu*).

Djiviverèsse (écrit *juifrèsse*), « friponne, usurière ». *gjiviverèye*, « tromperie, escroquerie ». m. d. L. 221.

« *doncer*, devoir céder à regret qqc. ; *rudoncer*, restituer ». Lobet écrit *dosé*, 157, qui est pour *dôsser* ou *donsser*. De l'all. *Dose*, bourse. Comparez *taheler*, de *tahe*, poche.

drâvî, « ruminer (!) en dormant ». m. d. L. 160. — *drâvieû* « qui murmure indistinctement ». Je n'ai jamais entendu que *dâvî*, *dâvieû*. Lob. 140 a *dauvieu*. Quant au sens, le *gérieû* geint pour demander, le *dâvieu* geint pour critiquer.

« *drêve*, allée d'arbres ». m. d. L. 161.

« *drodiner*, bouillir doucement ». m. d. L. 161. En Ard. *götiner*.

« *droguiner*; fé — so l'*pavêye*, faire attendre qqn. ». m. d. L. 161. En fr. popul. faire droguer.

« *drocturner*, droguer ». Curieuse contamination de *drogue* et de *docteur*, pour *docturner*.

droumeter, *cudroumeter*, « ballotter ». m. d. L. 161. — *droumeteû*, « regimbeur ». Comment accorder ces deux sens ?

dwèrmèðje « temps pendant lequel on dort ». m. d. L. 157.

« *éboncler*, emmitoufler, envelopper chaudement ». m. d. L. 167.

« *ébusti*, brusque et maladroit ». m. d. L. 167.

« *écombrihe*, f., encombre, gêne ». m. d. L. 169.

« *écoper*, atteindre qqn. à certains jeux, à cache-cache, etc. ». m. d. L. 169, 183.

ècostèðjèðje, « endettement, dépense ». m. d. L. 183.

« *èhandi*, chauffer légèrement ». m. d. L. 180.

« *èhoulté*, éclopé ». m. d. L. 180. Le sens est : rendu *houlé*, c.-à-d. boiteux, avec préfixe *è-*, = lat. *in*.

« *èlamer*, disposer la chaîne d'une étoffe suivant le nombre des fils ». C'est mettre en lames, disposer les fils de chaîne dans les lames. m. d. L. 184.

èmayî, -*eye*, « maladroit, embarrassé ». m. d. L. 184.

ènondihe, f., « élan ». m. d. L. 185.

« *ènovré*, empessé ». m. d. L. 185. Xh. tire sa traduction trop lâche de *s'ènovrer* pour qqn., se mettre en œuvre pour qqn., s'empressoer autour de qqn.

èpinète, syn. de *gawe*, guimbarde ». Ce sens est inc. à Lob. 185, et avec raison.

« *èpoùsselé*, légèrement ivre ». Sens inc. à Lob. 186. Sens possible par métaphore.

« s'éronti, se ratatiner, se dit surtout des fruits ». m. d. L. 187.

« èsbate, essanger, — *dèl bouwéye* ». m. d. L. 172.

« èsclèvè, premier témoin à un mariage ». Lob. a la forme èskèvlé. Je sais qu'on prononce tj. èsclèvè à Ensival et èskèvlé à Laroche en Ardenne.

escassé, « empressé, précipité ». m. d. L. 173.

« èstèles, copeaux ». id. d. L. 175. En Ardenne èstales, en Lorraine étèles.

« èvère ; — mi, comparativement à moi ». Lob. 188 écrit *etvair* (= èvér), mais le second *e* est plutôt bref. L'*r* se prononce dans èvèrs *mi*, èvèrs *lu*, vèrs *ci*, vèrs *la*, non dans vè *vos-autes*, vè *Heusy*. Comparez *por mi*, *sor lu*, *sor zèls*, *po nos-autes*, *so Lidje*. Inversum a donc produit èvièrs et comme proclitique èvèrs, èvè.

« èwèrahe-pesy, s. m., épouvantail pour les oiseaux ». *Pesi* dans Lob. 420, = planche de pois cultivés. C'est donc un fém. veriétois pour pèstre. Donc Xh. aurait dû écrire èwera d' pèsi.

fahenéye, s. f., « contenu d'un fagot ». m. d. L. 191.

faheneù, « celui qui mêle les cartes de façon à se réserver des atouts ». Cependant on dit *fé des faguènes*, ce qui semble établir un rapport entre *faix* et *fagot*, que le *Dict. gén.* déclare d'origine inconnue.

fafouyerèye, « tripotage ». Lob. 191 n'a que *fafouyèðje* com-mérage.

« faurislet, sourire ». À écrire *fàs riselet*, faux sourire. m. d. L. 194, 493.

« a cel' fer, locution, afin que ». Lire *a cèle fé*, à celle fin, épave de l'anc. fr.

« f'nèsse, f., sorte de gros foin qui se trouve dans les bois ». C'est la grande graminée des clairières appelée molinie. Lobet 201 écrit aussi *fnèss*. Il faudrait *fénèsse* après consonne, *f'nèsse* après voyelle. En Ardenne le mot *fénèsse* signifie en outre des cheveux raides comme des fétus de molinie. De *fèner*.

finète, « femme affectée dans son vêtement et ses manières ». m. d. L. 197.

« *fistule*, seton d'ortie ». Dans Lob. 198 *fisteul*.

« *flahe*, f., planche adaptée à un tombereau pour l'exhausser ».

Ce sens m. d. L. 198.

« *flahñte*, femme nonchalante ». Sens différent d. L. 198.

« *flambianu*, flambeau » est s. d. une déformation individuelle qui ne mérite pas d'être recueillie.

« *flate*, adj., flatteur ». m. d. L. 199. — Xh. a encore *flate*, bouse, *esse èl flate*, être dans une position fâcheuse, et 3^o « *flate*, épouts, gaurdin, terme de draperie ». Ces deux mots sont dans Lobet, en mélange ; mais je ne sais où Xh. a pris la trad. du second par *gaurdin*. Serait-ce une forme de *þár* d'où *þárdæu* ?

« *flite*; *aler al* —, tomber à rien ». m. d. L. 201.

fomerèye, « une femme, généralement parlant ». cp. Lob. *famreie*, 192.

forbouhi, « *nu né s'* —, n'être pas trop généreux ». m. d. L. 203.

fóri, f., « espace entre deux rangs de bétail à l'étable ». Identique au fr. forrière. m. d. L. 204.

« *fourheure*, travail après journée ». Lob. 206 dit « *foureur*, horaire » ! C'est *four-eüre*, hors heure (travail en dehors des heures réglementaires). L'expression a conservé l'*r* du lat. *foris*, bien qu'on dise *fous-oûve*.

foûteleu, *foûtulerësse*, « qui fait des supercheries ». Corruption de *frouteleu*. Lob. n'a que *frouthlé*, 209.

« *frouléu* », Lob. 209 dit *frouhleu*, qui est une prononciation plus usitée.

foutrikèt; « *on p'tit* —, un homme nul ». m. d. L. 206.

« *frachet*; *su tére reùd come* — » (ou Fratchet ? C'est s. d. un nom propre).

frâlês; *toumer a* —, tomber en morceaux. m. d. L. 207.

frawtinerëye, « tricherie ». m. d. L. 207.

frécète, « petits plis », c.-à-d. fronces, de *fréct* pour *frinci*, froncer. m. d. Lob. 207.

« *fréfaude*, s. f., ripaille, etc. ». m. d. L. 207. Employé par H. Raxhon sous la forme *fréfraude* (*Bull. du Caveau verv.*, XVII^e

année, 1894, p. 5), et traduit en note par « confrérie, réunion de joyeux compagnons ». Le mot est évidemment un composé dont le 1^{er} terme est *fré*. Je propose d'expliquer le second terme par le cas sujet de *féauté* (*fidelitatem*). Comparez *poverte*, *poeste*, *cite* ou *cit*, ou *chit* qui sont *paupertas*, *potesta*, *civitas*. Ce second terme serait donc identique à *fiâte*, très usité en liégeois (FORIR, I, 367) bien qu'omis par Gggg. Il faudrait donc en wallon *fréfiâte*, qui serait devenu par simplification *fréfâte* ou par assimilation *fréfrâte*.

« *frigousse*, régal; *fé* — » est d. L. 208. Mot devenu rare.

sripaye, f., « mauvaise viande ». m. d. L. 208.

frôlèje, « frôlement ». m. d. L. 209.

« *fronté*, fronton, garniture d'un ciel de lit ». m. d. L. 209.

« *frougneter*, fureter en terre, comme fait le cochon ». Lob. 209 a *frougnî*.

« *frouhayes*, menus débris de bois, de pierre, de charbon, etc. ». m. d. L. 209.

« *frudjon*, môle, abcès au sein ». m. d. L. 209. De *frudji*.

« *furlôre*, f., alcool ». cp. L. 210.

« *furzaine*, f., godiveau ». Lob. a *furzéye*, qui est la forme ordinaire. On entend aussi *firzéye*. Le sens est hachis froid gélatineux.

gade, f., chèvre : long trépied formé de deux tringles où l'on mettait les croix de chardon lorsqu'on lainait à la main ». Autre acceptation que d. L. 213.

gâdibièt, « mauvais meuble sans nom » c.-à-d. sans style. Lobet 213 traduit par « ramassis de paperasses, de guenilles ». Comparez *gâdin*. Il ne faut pas songer à *garder* qui est en w. *wârder*.

« *galet*, pièce ouatée qu'on mettait dans une cravate » pour la rembourrer. Eclaire l'art. de Lob. 212.

gâmète « coiffure de femme, surtout en coton ». cp. Lob. 213. La *gâmète*, en Ardenne *gâmète*, est un bonnet, de toile ou coton, fabriqué en deux parties : 1^o le fond, qui a une forme semi-circulaire pour envelopper le derrière de la tête, 2^o une large bande

cousue au fond en demi-cercle de façon à recouvrir le dessus et les deux côtés de la tête, y compris les oreilles. Les extrémités sous les oreilles sont rattachées par deux cordons sous le menton. Le pourtour du bonnet, autour des tempes, du front et de la nuque, est renforcé d'un cordon plat (*cowète, cawète*) ou orné d'une bande godronnée. Telle était la coiffure des paysannes ardennaises et lorraines pour la nuit et pour les travaux du matin. Le bonnet de cérémonie, remplacé aujourd'hui par le chapeau de femme, avait la même forme, en tulle noir plus ou moins orné. On y multipliait surtout les godrons autour de la tête.

« *de gâre* ou *de guère*, adv., ancien terme de salut ». C'est le *Dieu gard* estropié par Xh.

« *gaurli*, celui qui monte la garde ». m. d. L. 214. Contraction de *gård'lí* ou formé directement de *går* = garde.

gâyerèyes, « objets d'habillement de luxe ». m. d. L. 213.

gâyeloterèye, « colifchét ». m. d. L. 213.

gazeteù, causeur, rapporteur », — *gazetirèsse* « rapporteuse ». m. d. L. 214. — Il y aurait un autre *gasteù* à inscrire, celui qui aime à *fé gas'*, à *gaster*.

« *gnale*, f., omoplate ». m. d. L. 223, 379.

« *gnave*, m., homme laid : *laid gnave !* ». m. L. 223, 379.

golzineù, -*inerèsse*, « qui boit beaucoup de tout ». m. d. L. 223.

« *góme*, glande, tumeur à la gorge », plutôt scrofules. C'est le primitif de *gômâ*, qui est d. L. 223.

gougoye ; « *fé* —, manger des friandises, faire ripaille ». Dans Lob. 225 ce mot qualifie ou désigne le gourmet.

goûrðête, « intérieur de la gorge »; pomme d'Adam selon L. 225.

goûrðjeù, -*irèsse*, « qui aime à boire ». m. d. L. 225.

grêvièce, « méticuleux, susceptible ». De *grévi* au sens de analyser trop; tâtonner. Tous deux m. d. L. 228.

gripeù, -*erèsse*, « qui aime à grimper ». m. d. L. 229.

grtsèce, « grisâtre ». Lob. n'a que le néol. *grisâte*, 229.

gritchète, « chemin fort incliné », chemin qui monte sur un

tertre. De même en Ardenne, où existe le verbe *agritchier*, saisir qqc. de haut placé. Lob. 228 donne *gridjète*, pron. plus ordinaire en verviétois. On dit aussi *gripête*, de *griper*, sens inc. à L. 229. *grusâ*, « exacteur ». Subst. en -ard tiré de *grusi*, gruger. m. d. L. 231.

« *gruseler*, grêler ». m. d. L. 231.

« *grusiale*, f., groseille ». Lob. prononce *gruzale*. On entend d'ord. *grujale*.

« *guèguène*, s. f., trop sensible à une légère douleur ». m. d. L. 231.

« *guèyète* ; « *neûr come —* ». Variante de *gayète*, gaillette. Lob. a *gueiett jais*.

guèyète « celui qui est pris au jeu de cache-cache ». Il y a un jeu de poursuite qu'on appelle *guèyoû* à Ensival. Ces mots m. d. L. 231.

« *gurner*, croître dru ». Plutôt monter en *graine*. m. d. L. 233.

gwiyème, « certain accent du pinson ». m. d. L. 232.

« *hadrène*, f., étoffe mince et mauvaise ». m. d. L. 234.

« *hairi-a-sôie*, s. m., homme mou, efféminé ». J'y vois un verbe *héri*, solliciter, et *a sôye*, à scie, de façon à scier.

halboter, se dit d'un objet qui joue « dans un tourillon ou entre d'autres pièces où il doit être serré ». m. d. L. 235. — *ðoweter*, qui vient après, a le même sens.

halbotirèye, état de « ne pas tenir ferme ; se dit aussi au figuré ». m. d. Lob. 235.

halcoterèye, « chose de peu de valeur ». m. d. L. 235. — *halcoteû*, -*erèsse*, « qui aime à faire quantité de petites choses ». Ce sens m. d. L. 235.

« *hale*, adj., mou » est glosé par *mavnèsse*, forme rare de *move-lèsse* qui se prononce *moflèsse*. cp. L. 235. *Hale* est la forme verv. de *hole*.

hâmé, « chétif, se dit du visage ». De *helm*, heaume. Le vrai sens est voilé, couvert d'un masque de taches de rousseur, de pâleur, etc. m. d. L. 238.

« *handuscliffe*, mauvais meuble suranné ». m. d. L. 242. C'est le *handicliche* [-tche] de Gggg. I, 271, qui est traduit plus justement par mauvais ouvrier. Composé de *hand* main et de *slink* gauche, qui a donné à l'anc. fr. *esclenche*, au w. *hlintch*, *clintch*.

harbouyeù, « baragouineur ». m. d. L. 237.

hate, adj., « écourté, mesquin, exigu ». Lob. 233 écrit *had* et donne divers sens en salade. *On bokèt du stofe trop hate* est un morceau un peu trop exigu pour le vêtement qu'on veut en tirer. Au neutre, *pèsé trop hate*, en Ardenne *flåwe pèsé*, = pesé trop juste, sans ajouter le « trait ».

« *haudibiet*, ignorant, étourdi ». m. d. L. 238. En désaccord avec Gggg. I, 261. J'y vois un emploi péjoratif de nom propre comme dans *boubiet*, soit *Haldebert*. À écrire *hådibiet*.

« *haudiesse*, dangereux, sujet à accident ». Lob. 238 traduit par « emporté, colère, fougueux » ; Gggg. I, 261, écrit *hôdièse* et traduit par « brusque, qui a des manières rudes et sans retenue ». Le mot se dit des personnes et non des choses, ce qui infirme la traduction de Xhoffer. Cependant Xh. donne plus loin une variante : « *haudiet*, f. -esse, sujet à accident, susceptible ».

« *hausplèt*, tout ce qui est disposé en chapelet ». cp. Lob. 239. Il faut s. d. écrire *håsplæt*, comme *håsplèye*, écheveau.

« *havagne*, f., marchandise de mauvaise qualité ». m. d. L. 239. Syn. de *havâres*, raclures. — « *havin*, raclure ». m. d. L. 240.

hawerèye, « concert d'aboyements ». m. d. L. 240.

« *hé*; *airwe dal hé*, la Vesdre ».

« *hek* èt *pék*, de tort et de travers ». On dit plus souvent *hek* èt *plék*. m. d. L. 241.

hèréye, « poussée d'individus ». m. d. L. 243.

hèrmihèđje, « toute sorte de vieux objets ». cp. Lob. 243. Je n'ai jamais entendu ce mot.

hëssi à tahë, sautiller à cloche-pied dans l'encadrement du jeu de marelle. cp. Lob. 244.

heùponi, « églantier ». m. d. Lob. 244.

« *héve*, entaillure, feuillure, rainure ». m. d. L. 244.

« *hèyéme*, rancune ». Lob. *heim* (= *hèvime*) 241.

hèyi « céder, abandonner qqc. ». m. d. L. 244.

hièlete, « petit disque concave, ord^t en métal ». Écuellette. cp. L. 245.

hièdge, « herse d'épines ». m. d. L. 245.

hièrtchi, « traîner ». On entend souvent *hèrtchi*. Ainsi Rem.² donne l'exemple : *il a ô bwès qui hètche*. En Ardenne *hirtcher*.

hignète, adj., qui rit de tout, moqueur. — *hignetège*, « action de rire sous cape ». — *hignerter*, « sourire avec bruit ». Lob. 246 n'a que *higté*.

« *hileteù*, acolyte qui agite la sonnette à la messe, à la procession, ou en accompagnant dans la rue le prêtre en fonction ». Lob. n'a que le sens de crieur public. — « *hiltirèye*, sonnerie de clochettes ». m. d. L. 245.

hinelète, « esquille ». De *hiner*, *hineler*, fendre. Lob. 245 a la forme à métathèse *hilnète*.

« *hineù*, celui qui joue à croix ou pile ». m. d. L. 246.

« *hionhiou*, criailerie de plusieurs personnes ensemble ». — « *houhou*, moment passager favorable pour le commerce ». cp. L. 246 et 251.

« *hitre*, avare ». cp. Lob. 246.

« *hirhône*, s. f., réunion de gens pour se régaler ». m. d. L. 246.

hlépti, « être un peu de travers ». m. d. L. 247. Xh. a aussi la forme *klépti*.

holer, « agir avec lenteur ou maladresse : *quu holez-ve ? ðju n' sé çou qu'i-a holé* ». L'art. de L. 248 est une vraie salade.

« *homérève*, un homme, généralement parlant ». Lob. 37 a seulement *am*.

« *horé*; *soude* — : drainage formé de pierres laissant assez d'intervalle entre elles pour l'écoulement des eaux ».

« *hosète*, guêtre ; plumes (qui entourent) les pieds de certains volatiles. *Léyi sès hosètes, mourir* ». cp. L. 255.

hoûlâ, hurleur. Veilleur de nuit dans certaines villes d'Allemagne ». La vérité est que jadis on payait un *hoûlâ* dans certains

centres industriels en Wallonie, pour éveiller les ouvriers. A Ensival, le corneur faisait sa première tournée dès quatre heures du matin. Il criait : « à prumi cōp ! ». Il repassait jusqu'à trois fois. Cet usage existait encore vers 1850.

« *houleter* ou *haleter*, boiter légèrement ». cp. L. 251.

« *houlpineū*, qui aime à badauder ». m. d. L. 252.

« *houptiket*, sentiment baroque ». m. d. L. 252. cp. Gggg.

I, 311.

houvayes, « s. f. pl., balayures ». L. 254 a *houvêye*. Cependant on dit *hovet*, *hovâte*, *hoveleū*, *hovelète*. Lob. dit aussi *houvion*, écouillon.

hrantchi, « faire tourner un peu de côté ». m. d. L. 255.

« *hrawé*, chétif, se dit surtout des animaux ». Lob. 321 a *crawé*, la seule forme connue en Ardenne.

« *hûzède*, effet du vent ». Lob. 256 traduit par rapt ; mais la fille qui *hûze èvôye* fait une « fugue » et non un « rapt ».

« *jard'âme*, pron. indéfini (!), *đju n'a né vèyou* —, personne ». Déformation de *jare d'ame* pour genre d'homme ? « Je n'ai vu personne qui ressemble à un homme » ? M. Doutrepont note qu'on dit *châr d'âme* à Herve.

« *lamé* », le sens de bois passé dans une ficelle et muni d'un appât pour attraper des poules est inconnu à Lobet 324.

lamirèse, faiseuse de lames à tisser ; — *lamerèye*, atelier de lamier. m. d. L. 325.

lampurnerèye, ferblanterie. m. d. L. 325.

lânérèse, « voleuse » ; métathèse de *lär'nèsse* = larronnesse. m. d. L. 327.

« *lanli*, épithète injurieuse : bonasse ». i bref. m. d. L. 326.

lanturnerèye, « lenteur ». — « *lanturneū*, f. *lantunerèsse*, qui traîne à faire qqc. », qui lanterne. m. d. L. 326.

« *laulûse*, s. m., homme simple ». Pour *lâlus'* ? C'est sans doute un nom propre enfantinisé par redoublement. m. d. L. 327.

« *laumt*, v. n., donner des larmes, pleurer ». — *laurmî*, v. n., chanfreiner, se dit de l'embrasure d'une fenêtre ». Le premier

(*lāmt*) vient de *lāme*, d'où l'absence de *r*, et doit avoir le sens ironique de larmoyer, verser un pleur. m. d. L. 327. Pour le second, L. a *laurmé*, comme verbe, avec des sens voisins de chanfreiner; puis comme subst. au sens de larmier, où la forme légitime doit être *lārmi*.

« *lavéye*, s. f., ce qu'on lave », plutôt action de laver ou ensemble de choses lavées. m. d. L. 328.

« *lèguène*, s. f., adresse à certains jeux ». m. d. L. 329. Prob^t une altération du fr. dégaine, ou déverbal de *lèguiner*?

« *lèguiner*, faire rouler doucement qqc. à terre ou le long d'un objet ». cp. Lob. 329. La forme ord. est *règuiner*.

« *leûper*, tromper, friponner : *esse leûpé* ». m. d. L. 331.

« *leurkin*, homme de mauvaise foi ». m. d. L. 331.

lètcheye, « un rien », une lichée. Lob. traduit par balafré.

« *Lognard*, habitant de certaine partie des Ardennes ». Ce sont les ressortissants de Logne, sur l'Ourthe, qui dépendait de l'abbaye de Stavelot. — « *lognard*, gros morceau de pain, de viande, etc. » Il n'y a que *loht* dans L. 355.

« *lôrikène*, femme indolente, simple, etc. ». Cf. Lobet 327, *laurikenn*, jeanneton, fille de joie.

« *loukète*, éclaircie ». Par erreur quelquefois le verviétois, au lieu de réservier ce nom à une éclaircie entre deux ondées, désigne ainsi une ondée entre deux éclaircies. C'est ce qui explique la salade de sens de Lob. 336. Même phénomène pour le w. *tahan*, *a l'abri*, le fr. *fruste*, *vaquer*, etc.

« *loûrkiner*, agir lentement » ; — *loûrkineû*, -eresse, qui est lourd dans ses manières ». m. d. L. 337.

« *lûgnâ*, -âde, lorgneur, -euse ». m. d. L. 338.

lurcète, animal imaginaire,urre; *miner às lurcetes*, promettre longtemps sans rien donner ». cf. L. 338. Forir a copié Lobet. Le sens n'est-il pas feu-follet ?

« *Mabâbe*, Marie-Barbe ». Cependant Barbe se dit *Bâre*.

« *mabion*, f., poupée délabrée, femme négligée ». m. d. L. 339.

macâr, « excrément ». Ce sens manque d. L. 343.

« *macré*, botte de plusieurs perches de bois à brûler liées ensemble. — *macré d' waine*, guide de rames ». cp. L. 344.

madjopin, « petit homme, terme de mépris ». m. d. L. 340.

« *mafriquète*, ma foi ! ». On dit plus souvent *mafrique*, qui est dans Lob. 340, mais Lob. traduit en fr. par l'expression : « par ma friquette ». Xh. donne encore : « *so m' frikette*, exclamation ».

magnetirèyes, « friandises ». m. d. L. 340.

« *mâgon*. Porter qqn. *a crâs-mâgon* « à califourchon sur le dos ».

Cf. Lob. 310.

« *maguilbne*, f., femme simple et sans courage ». m. d. L. 341. C'est le n. propre Maguelone.

« *mauhely*, homme morose ». m. d. L. 355. C'est le *mâheûle* ardennais.

« *mahener*, mêler les cartes ». Diminutif de *maht*. C'est un autre mot, *mâhener*, qui est dans Lob. 341, avec le sens de fureter, rôder, tournailler. Xh. le rend par *manhener*.

« *mahiènes*, f. pl., toute sorte d'ustensiles, de meubles, etc. ». m. d. L. 341. Ajoutez, au singulier, *fé s' mahiene*, faire son ménage.

« *maheù*, -*erèsse*, qui mêle les cartes ». Omis par Lob. 341.

« *manheteù*, -*tirèsse*, qui travaille à toutes sortes de choses ». m. d. L. 341, 346. Voy. ci-dessus *mâhener*. Serait-ce un dérivé de l'all. *machen* ? pour *manheneù* ?

« *maint*, m., partie des ficelles de vieilles lames de tisserand ». m. d. L. 342.

« *maireù*, établi de boulanger ». m. d. L. 342.

maketirèye, « bruit fait par le marteau », c'est-à-dire le tintamarre des coups de marteaux répétés sur l'enclume ou sur d'autres objets. m. d. L. 344.

mamé-poupâ, « ancien rôle de carnaval, représentant un enfant ». Ce sens m. d. L. 345 et 453. Il est intéressant au point de vue des atellanes du carnaval wallon.

maméye, « caresse avec la main, surtout au visage : *fé maméye* ». Ce sens m. d. L. 345.

mamoye, « café à boire, terme pop. », c.-à-d. mauvaise décoc-

tion de café. Le mot est formé par redoublement de *i moye*, il mouille le gosier et n'a pas d'autre qualité. m. d. L. 346.

« *manseler*, tergiverser, hésiter » est aussi dans Lob. 348. — « *manseleù*, tergiverseur, indécis, qui balance » corrobore Lob. 348. Ces termes ont auj. disparu.

marcassereye, « massacre ». Lob. a *marcasser* et *mascasser*.

« *marmoteù*, qui murmure sans raison ». m. d. L. 352.

« *marmouzet*, freluquet ». m. d. L. 352.

« *martcholet*, « petit marchand, petit fabricant ». Lob. 349 a en plus *martchoté*. — *martzoteù*, « faiseur de petits marchés ». m. d. L., quoique très usité. Il se dit des écoliers qui ont la manie des échanges.

mårtè d' maçon, « grelet ». Cp. Lob. 356.

« *mastikeù*, qui mastique, qui arrange ». m. d. L. 353.

mataye, s. f., chique [bille] défectueuse, ébréchée ». m. d. L.

« *matène* » : *ðju so* —, je me rends, je déclare ne pouvoir deviner. m. d. L. 353.

« *mauge*, imaginer, adv. (!) : *ju m'enn' es mange*, je le suppose ». C'est un reste de vieux wallon, à écrire *ðju m'ènn' èmåðje*, d'un verbe *èmåðjer* ou *èmåðjener*, forme populaire de *imåðjiner*, qui à son tour a été syncopé en *måðjiner* : *ðju mèl måðjène bin*.

« *mauron*, s. m., épithète, malotru, de mauvais caractère, vaurien ». m. d. L. 354.

« *måyeléye*, ce qu'une truie a mis bas », c.-à-d. portée d'une truie. Lob. 355 traduit par « truiton (?) », petite truie ».

mayèt, « vieux verrat = homme timbré ». Pour Lob. 343 c'est un jeune porc mâle. Le mot subsiste à la ville au seul sens de sot, niais : *t'ës-t-ô mayèt*; *sot mayèt*; *blanc mayèt* est un gamin aux cheveux blonds d'argent.

« *mechtel*, f., servante ; vieux mot, nom propre ». De Machthildis, Mechtilde, Mathilde. Cp. Lob. 358.

mèrbæl, f., bille. Xh. et Lob. écrivent *mairbeul*. Du fl. *marbel*, bille de marbre.

mèssèðje, dans *vîs mèssèðjes* « vieilleries ». Ajoutez *bwègnes mèssèðjes*, sornettes. Cp. Lob. 361.

« *meströte*, accident, déconvenue ». Lob. 362 traduit par affront. Le vrai sens est malentendu entre deux personnes, de l'all. *misstraut*, à Eupen *mèsstrout*.

« *Miaume*, Guillaume ».

« *fé mignam'*, manger, terme pop. », plutôt enfantin. m. d.

L. 364.

« *migné* ; *laid migné* ; homme laid, t. de mépris ». m. d. L. 364. Serait-ce un nom propre ?

« *miloürder*, attirer un objet, une faveur à... ». Cf. *amilourder*. Lob. 38.

« *su mirlificoter*, s'habiller proprement ». Le mot n'est employé que par moquerie. D'un subst. qui oscille entre *mirlifique*, *mirlifitche*, *mirliflitche*. *Fé dès* — = faire des embarras, faire des frais de toilette, crier merveille. Cp. Lob. 365.

« *mirmotes*, f. pl., petits restes, petits morceaux ». Cp. Lob. 365. *mirwète*, f., « peu de chose ». m. d. L. 365.

miscoterèye, « pâtisserie », à côté de *mitchoterèye* « gâteaux ». Lob. 364 a le second.

« *mislître*, contusion au tibia ». Lob. a *muslître*. On dit auj. *one mus'lî*, fém., comme *fowî*, *gottî*, *cwëstî*, *rouwî* (ornière), *civî* (civière), *tchôdtî*, *fôrtî* (forière), *pëstî* (pesière), *foumî* (fumée).

« *moheter*, aller regarder en tapinois ». m. d. L. 367. Comp. le fr. mouchard.

« *moké*, bout de chandelle ». Lob. 368 a *mokion*. « *mole*, mule (chaussure) ». L'article plus explicite de Lob. 368 montre pourquoi ce mot a disparu.

« *molièsse*, lenteur », m. d. L. 369. « *Môntry*, nom d'une fontaine au bout de Hombiet ».

mons : « *au manumau*, en hâte, grossièrement ». Lob. id. 355. Il faut comprendre et écrire *à mons må*, en Ardenne *à mons må*, c.-à-d. au moins mal possible.

moudéye, « ce que la vache donne de lait en une fois » ; une traite, qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs vaches. m. d. L. 372. Le mot signifie aussi une « pissée ».

moufave ou mote du foyan, « fourmilière (!) ». C'est la taupinière, appelée *mofoûle* en Ardenne. m. d. L. 366, 372.

« *môûht*, -èye, rustaud, taciturne ». — « *môûhi*, -èye, lourd et taciturne ». Ces deux articles de Xhoffer, à *i* bref, p. 214 et à *i* long, p. 231, concernent le même mot, qui est *mouhin* dans Lob. 372. Mais Xh. donne encore un *mouhi* (*ou* bref) défini « certaine couleur bleue : *drap du —* », que Lob. 372 définit par « gris cendré, picoté de taches noires, une des variétés de couleurs de la poule et du coq ».

« *mouliesses*, bassesses ». Lob. 373 traduit mieux par câlinerie, etc.

« *mourian*, s. m., nègre ». De même L. 373, bien que je n'aie jamais entendu que *mouriâne*, m.

moussède, « habits ». m. d. L. 373.

moyeler, « *moîler*, agir lentement, avec négligence. *su k'moîler*, se mouvoir négligemment ». Cp. Lobet, *moielé*, 367.

« *mûjon*, museau » ; *muzion*. Lob. 375.

« *mulsiner*, mutiner » ?

« *mûsé*, bout ajouté à un vieux soulier, béquet ». Cp. Lob. 375.

« *mustringuin*, ménétrier ». m. d. L. 375.

« *Nanesse*, Marie-Agnès ». C'est simplement *Agnès* avec un redoublement enfantin comme dans Nonard, Ninie, Nânon (Arnold), Nanète (Jeannette).

nanh'tirèye « recherches dans différentes choses », c.-à-d. action de fureter. Lob. 376 a *nahe*, *naheter*, puis avec *a* long *nâht* et *nâheteù*, puis *nanhi*, *nanhieu*. Les seules formes correctes sont *nahe*, *nahî*, *naheter*, *nahieù*, *naheteù*, *nahetirèye*, avec *a* bref, en Ardenne *nache*, *nacheter*, etc.

natche frèse, « subst. m., grêlé, marqué de la petite vérole ». Pas clair. 1^o C'est *frèse* qui est l'adj., *natche* doit être un subst. ; mais l'adj. devrait précéder ; 2^o si *natche* = *natica*, il devrait être du féminin. — Xh. a un autre article *frèse natchis'*, même sign., qui me fait conclure ainsi : *natche* = *natica* ; *natche frèseye* devenu incompris a pris un masculin quand on lançait l'injure à un

garçon ; l'adj. a la position attributive comme dans *on bansté trawé, in pot skété*.

« *naunaud*, adj., nigaud ». Ce doit être un nom propre, Arnaud, enfantinisé en *Nonaud*. De même acabit est *Nānote*, nigaud, tiré de Arnold, et *Nonārd* de Léonard.

« *nav'târe*, s. f., tare, défaut ; on ne l'emploie que négativement ». Singulière restriction d'emploi, qui met ce mot sur le pied de pas, point, personne, rien. Lobet écrit p. 376 *naftar (onn)*. Il faut comprendre : *qui n'a né one havetâre*, une éraflure. C'est ainsi que Lob. au mot précédent écrit *nafé (onn)*, où l'expression réelle est *quéne afé !, qu n'est nèn one afé !*, une affaire.

nâzelâye, évacuation de morve, m. d. L. 377.

nènet, « le sein », diminutif enfantin et amoureux ; m. d. L. 377.

« *nerwet*, qui tient fort à la propreté ». m. d. L. 377. Il faut écrire *nérwè*, bien que Xh. donne plus loin le fém. *nerwette* : c'est le pendant du gaumais *nâreù*, *nârây*.

« *nètche*, t. de boucherie ; *a l' nètche*, certaine partie d'une bête abattue ». m. d. L. 377. De *natica*. Comparez *natche*.

« *lu neu d' Noyé*, la veille de Noël ». Lob. 383 écrit *nu* et ne perçoit aucun rapport avec *nut'*. De même en Ardenne on dit *nut'*, *ènè* (hac nocte), *li né do Noyé* ; le gaumais dit *neù* et *aneù*.

« *Niclause*, niais ». Emprunté au fl. *Niklaus*, Nicolas.

« *niveter*, neiger légèrement ». m. d. L. 380.

« *nocint*, s. m., niais, terme de mépris ». Déformation de *énochint*. Plus loin on trouve le fém. *nocène*, pour *énocène*.

« *nonfret*, particule, non ». C'est le futur de *non fait*, à écrire *non-ferè* ou *non-f'rè*. Je retrouve *f'rè* pour *f'rai* ou *ferè* dans une vieille chanson ardennaise : *po t' siposer, ma fwè, non f'rè*. — Plus loin Xh. inscrit *sifret* pour *si f'rè*.

« *notale*, adj. fém., gentille petite femme ». cp. *notal*, Lob. 382.

noyète, « servante de curé ». C'est le nom propre *Noëlette*. Lob. 383 y voit les agapètes et les *subintroductae*.

« *ôdis'*, *ondis'*, onctueux, huileux, graisseux ». m. d. L. 384, 388. De *onde*, ôde, oindre.

omèye, « souple ». Donné aussi par Lob. 387, et par Remacle avec l'expr. : *mi roncin a l' ðjèrèt omèy*. Gg. l'a extrait de Rem. sans observation.

« *orihon*, conte, historiette ». m. d. L. 391. La vraie pron. est *oriħà*, usité dans *fé dès orihàs*, faire des critiques sur des futilités. Je crois que c'est le même mot que *aria* de Gg. I, 26, prononcé *āriyā* puis *oriħā*.

« *ourbys*, m. pl., broussailles, ronces ». N'est-ce pas *oúrbî*, f., ornière ? Il n'y a point d'*orbier* broussailles ; Xh., en bon citadin, a dû interpréter vaguement quelque phrase campagnarde comme *toumer d'vins lès oúrbis, aroké d'vins l's oúrbis*.

« *en-ovrèđe*, « adv., su mète *en-ovrèđe*, se mettre à l'œuvre ». m. d. L. 185, 394. Comp. *en-oùve*, *en-alèđe*.

« *pôlêt*, homme faux, surnois ». Encore un nom propre, *Paulet*, employé péjorativement.

« *palfake*, s. m., butor ». m. d. L. 399.

pâmè, « ferule ». m. d. L. 408.

« *paneresse*, espèce de palette de maçon ; brique ou pierre ayant un beau côté, qu'on place vers l'extérieur du mur ». m. d. L. 401. Il faut écrire *panerèce*, du suffixe *-aricins*.

« *panseler*, manger avec gourmandise ». m. d. L. 401. — *panseleū*, *pansuleresse*, « gourmand, grand mangeur ». C'est de là qu'on a tiré *panse-du-leū*.

« *parassèle*, f., éventail, ombrelle ». Lob n'a que *parasol*, avec ces deux sens ; mais cette déformation en *-ellam* est très usitée en verbiétois.

« *passerote*, f., passager ; supérieur dans son genre ». Cf. Lob.

« *paus'nant*, adj., pâteux ». Ecrire *pâssenant*, formant pâte.

« *patinet* », chasse-navette. id. dans L. 406. Je n'ai jamais entendu que *patiné*.

pawireūs, et plus loin *pawoureūs*. Lob. 411 a *pawoureu*. L'écart provient de ce qu'on a une diphtongue *aou* à prononcer, et se reproduit dans *awoureas*, *awireūs* (*awireu* Lob. 69). Cette hésitation est due à l'amusement de *ou* protonique.

« *péfise*, f., mauvaise monnaie, mauvaise marchandise ». La forme usitée auj. est *péflûte*, que donne Lob. 412, et le sens est non-valeur, chose vile, de qualité méprisable.

pégnêye, « volée de coups ». m. d. L. 413.

« *pêhe*, outil de teinturier servant à repêcher les laines et autres objets [au lavage à l'eau courante] ». Ce sens m. d. L. 413.

pêle; *lèyi èl pêle*, laisser dans l'embarras. Cp. Lob. 398.

pési, « f., plante de petits pois ». Lisez *plant*. Identique au fr. *pesiére*.

pesseleûs, -euse, « adj., se dit d'un morceau de viande maigre », qui ne contient que des peaux. Dérivé de *pé* par le suffixe composé *-el-eus*, comme *panseleûs*, *pousseleûs*.

peù d' gneûre « (peket) générvier ». On ne dit plus à Verviers que *peù d' pékèt*. Lob. 223 a *gnieur*, qu'il applique à l'if, mais *gnieûr*, *gn-gnieûr*, *gneûr* est le latin *juniperus*.

pid d' cou, coup de pied au derrière. m. d. L. 420. Le pendant de *pid d' nez*, ou plutôt mauvaise interpr. de *pi-è-t'cou*.

« *piquer*, jouer avec des chiques [billes] ». Ce sens m. d. L. 423. Il se restreint d'ailleurs à une seule façon de lancer la bille : la bille est logée dans le creux formé par les trois phalanges de l'index replié; le pouce est recourbé sous la bille; puis le pouce darde ou lance la bille (en w. *piquer*) sur celle de l'adversaire.

« *pire du saiweû*, urinoir ». Lob. 427 a raison de traduire par pierre d'évier, canal pour les eaux de cuisine. Xh. fait contresens sur le mot *saiweû*, où il voit pissoir au lieu de évier.

« *pïrompareie*, adv., c'est la même chose, de même, etc. ». m. d. L. 429. Il faudrait écrire au moins *c'est pïron-parèy*. Comme l'expr. est d'ordinaire ironique, je conjecture qu'elle est une déformation de *c'est pïre ou parèy*.

« *pissain*, s. m., sentier, chemin de traverse ». Lob. 429 écrit *pisaind* et traduit par pic-sentier ! L'anc.-fr. avait *sent*, *sen* formes masculines de *sente* (*semita*). On peut donc admettre une vieille forme masc. *pï-sint* en wallon.

« *pitchi*, de préférence : *i'aime* — ». Xh. ne savait plus ana-

lyser en *pus tchî, p'tchî*. L'expression, très usitée en liégeois, a d'ailleurs disparu en verviétois.

pítéye, « coup de pied, se dit ord. du coq ». m. d. L. 430.

placârd, « aveûr lu — à cou, avoir toute la charge d'une mauvaise affaire ». Complète Lob. 432.

« *plénecé*, girouette ». La forme de Lob. 415 *pennsai* (lisez *pèneçé*, fr. pennonceau) est meilleure.

« *pleütion*, [plis dans] une étoffe chiffonnée ». m. d. L. 437.

« *pochaud*, homme sans caractère ». Lire *potchå*. A découvrir dans Lob. 441 sous la forme *pogchau*, mais mieux défini par méchant ouvrier, sans aptitude, sabotant son ouvrage.

potchêt, « ce qui reste sur un épolet ; petit homme ». Cp. L. 441. Au second sens, il vient de *potchî* sauter ; il a un fém. *potchète*, petite sauteuse, petite fille toujours en mouvement.

potchète « sauterelle ; pistolet de poche ». Le dernier sens m. d. L. 441.

potéye, « pot de fleur ». Ce sens particulier est très usité. m. d. L. 451.

poûfraye, « grossière marchandise ». Lob. 452 dit *poufaie*. — Xh. insère ailleurs une variante *poûfris'*, « marchandise grossière, étoffe très commune », où l'*r* existe de même.

« *poumâme*, exclamation ». Lisez *po(u)m'âme*, sur mon âme.

poûpèye, « mauvaise marchandise ». m. d. L. 454. Est-ce encore une variante de *poûfaye*? ou y-a-t-il compar. avec *poûpèy* renoncule ?

« *pousseleû*, adj., qui donne de la poussière ». m. d. L. 454.

pouyasserèye, « action vile ». Lob. n'a que *pouyasse* 455.

pouyâr du nivaye, « masse de neige ». m. d. L. 453.

« *pufkène*, certaine maladie » [honteuse]. Le sens est puanteur, puis mauvaise situation : *èsse èl pufkène* = être dans de mauvais draps. m. d. L. 464.

« *purète*, « bras nus ou en manches de chemise ». m. d. L. 465.

« *purténe et purtâne*, d'estoc et de taille ». m. d. L. 465.

« *purtin*, reste de mauvaise qualité ». Lob. 465 a *purté*, saleté, ordure.

rabawyeū, « qui réplique, qui tance fortement ». m. d. L. 467.

rabrakener, « rechercher et recueillir de vieux objets ». D'où *rabrakeneū*. m. d. L. 467.

rabraweter, « rapporter ce qu'on a entendu ». m. d. L. 467.

racanedôser, « battre qqn. ; raccommoder grossièrement ». L'expl. de Lob. 471 semble meilleure.

« *raclawer*, reclouer à... ». m. d. L. 471. Formé comme *rakeuse*, *racoler*, *ragraweter*, *rahopeler* (mettre en tas), *rahoupeler* (rassembler à la pelle), *rassaveter*, où le préf. *a* n'a pas grand sens.

« *rak'magneter*, se procurer de nouveau qqc. qu'on avait délaissé ; rassembler ». Lob. 471 a la forme *rak'mayeter* dans le même sens.

« *racuseū*, -*erèsse*, rapporteur », dénonciateur. m. d. L. 472.

rafleye, « rafle ». m. d. L. 468. Ce que Xh. ajoute, « coups de bâton », est le résultat d'une confusion avec *roufleye*.

« *raide*, s. f., raie, trace de sang dans les déjections, etc. ». Cp. L. 469.

« *rahavâres*, f. pl., restes de raclures ». — « *rahavin*, raclure ». m. d. L. 469.

rahénâre, « râtelée ». m. d. L. 469.

« *ralaiti*, v. a., moitir ». m. d. L. 473. Ce mot m'est inconnu. C'est le *ralinti* (macérer) de Robertville, *Bull. Dict.*, 1908, p. 22.

« *ramiscoter*, amasser peu à peu un petit pécule, etc. ». m. d. L. 473. Est-ce le même que *rabistoker* ou *ramistoker*, remettre ensemble les morceaux d'un objet brisé, recoudre ou rapiécer ?

« *ramaurner*, prendre la moyenne de la largeur d'une planche, d'un bois, etc. ». Il faudrait écrire *ramoûrner* ou au moins *ramôrner*. Cp. Lob. 473 et Gg. II, 276.

« *ramoser*, baragouiner à voix basse ». Je n'ai jamais entendu que *raboser*. m. d. L. 467, 474.

« *rankieū*, qui provoque le râle ». m. d. L., 474.

« *rapigneter*, faire des économies petit à petit ». Très employé avec *gn*, bien que ce soit un diminutif de *rapiner*, qui est seul dans Lob. 475. — D'où *rapigneteū*, -*erèsse* ».

« *raploketer*, ramasser, rassembler de petites choses, faire des économies ». De *plocon*. m. d. L. 475.

« *rapurer*, se dit d'une bouillie qui se décompose ». Lob. 476 traduit par égoutter. Il faut donc admettre que le mot se dit de tout composé qui laisse échapper son liquide : on *rapure* la caillette et la bouillie *se rapure*.

« *rasmaké*, ramassé, trapu ». m. d. L. 476.

« *raspiter* » m. d. L. 476.

rastraboterèye, « [action de] répondre brutalement ». m. d. L. 476.

râwé, « s. m., masqué (v. m.) ». Ce *v. m.* signifie sans doute vieux mot. *Raway* est connu comme nom propre, mais le *rauway* de Xh. pourrait être parent de *râw* et de *râweter* qui suit. On ne peut songer au *row* de Gg. II, 330, qui serait *row* ou *râw* à Verviers.

râweter, « aller de part et d'autre en mauvais lieux ». Lob. 479 n'a ni *râw* ni *râweter*.

« *rehtewoïhe*, adv., (exécuter) immédiatement un ordre, sans répliquer ». Je lis *réhtewéh*, de l'all. *rechten weg!*. C'est un souvenir de 1814. Xh. a encore ailleurs la variante « *rehte-et-wèhe* ».

« *rène-et-rène* ! locution plaintive : toujours travailler !... ». Cf. Gg., II, 294.

« *ret*, rayon de roue ». Lob. 487 écrit de même *rët* pour *rè* ou *rai* (*radium*).

richipièw, « certain accent du pinson ». Lob. n'a pas considéré comme des mots ces onomatopées du chant des oiseaux, qui deviennent pourtant à l'occasion des substantifs : on *ðjøne ricipièw*.

ri- et *ru-* verviétois :

« *rucrimer* ». Lob. 494 dit *r'cremi*.

« *rud'foirt* », pour *ruc'fwèrt*, réconfort. Lob. 514 : *rukfoir*. Le *d* provient d'étymologie populaire.

ruðiweter, « retourner à, revenir à qqc. ». m. d. L. 489 et 513.

« *ridlaine* » déform. de *riglaine*; Lob. 491.

« *rudoncer*, restituer ». Pour *rudôsser*; voy. plus haut *dôsser*. m. d. L. 480.

« *rulavéye*, rincée de linge qu'on a lavé une fois ». m. d. L. 494.
« *riime et rime*, locution pour rechigner celui qui radote ». —
rimeté, « murmure continual de qqn. : *qué — !* ». — *rimetiréye*,
« murmaure, clabauderie ». — m. d. L. 492.

« *rin-tot-nou*, s. m., rien, nullité : *ō — — — avou ô blanc mantche* ». Il n'y a point là de nom composé, mais une phrase amusante, qui sert aux parents à éconduire des fillettes quéman-deuses. La phrase cache un jeu de mots assez hardi. *Vos ârez ô ré tot nou* (ou *tot nou*) *avou ô blanc mantche*. Les fillettes comprennent « un rien tout neuf » au lieu de « un rein tout nu ». Ce jeu de mots existe aussi en Ardenne.

« *rupahi*, repaître », avec *i* bref. Il faudrait *rupahe* ou *rupahi*, ard. *ripache* ou *ripacher*. m. d. L. 508.

« *ruspiton*, rejeton »; nouvelles pousses. m. d. L. 514.
« *rutoin'*, m., retour », mais aussi la retourne au jeu de cartes. *rn* final est simplifié en *n* comme dans *adoün'*, rendez-vous. m. d. L. 512.

rutrosse, « revers de botte : *botes a r'trosse* ». m. d. L. 512.
« *ro*, cheval pif ». m. d. L. 499.
« *robinète*, petite mesure de boisson : *beûre lu —* ». m. d. L. 499. C'est proprement ce qui s'écoule du tonneau en un tour de robin.

« *rombouht*, narcisse des prés ». On pron. *röhoubht*. L'expression est ici tronquée, car la plante en question (*narcissus pseudonarcissus L.*) est appelée *fleur du röhoubht*. m. d. L. 499, 503.

« *rompon* : fé *ô cöp —*, risquer pour en finir ». *rosséye*, « ráclée », rossée. m. d. L. 505.
« *rotieu*, -irèsse, marcheur ». Lob. 506 dit avec raison *roteù*; ce sont les verbes en *-t* qui produisent des subst. en *-ieù*. Ici il y a influence du syn. *cotieù*.

« *roupion*, atraper *ō —*, recevoir un coup ». Dans Lob. 507 *roupion* signifie un petit verre de liqueur. Xh. a confondu avec *zoupion*, qui est dans Lob. 632.

« *rouwt*, ornière » confirme Lob. 507.

« *ronldouhe*, m. (?), routine, habitudes d'une maison ». Lob. 506 : *roudrouh*. — « *rouldouhe*, m. (?), grand panier suspendu sous une charrette ». Lob. 506 : *roudonh*.

« *rûter*, faire le bruit de la mouche qui vole ». m. d. L. 515. On dit *rûtier* en Ardenne, auquel devrait correspondre en veriétois *rûti*.

sâbouyi, « patauger, parcourir un chemin difficile ». Lob. 523 traduit par vaciller, chanceler.

« *sainandain*, personnage imaginaire qu'on dit aux enfants être au bord de l'eau, pour les en éloigner (croquemitaine) ». Ce nom d'ogre signifie *sainants-dints*, dents saignantes.

sâmeré, « habitant de Salm ».

sâptre : « *vile saupire*, terme de mépris à une vieille femme ». m. d. L. 524.

saveneye, « linges en lessive ». Le sens est savonnée. m. d. L. 526 qui omet même *savener* et *sam'ner*.

scanfârd : « *scanfaur*, construction avançant hors d'un alignement sur un chemin, etc., faisant mauvais effet ». Lobet 541 écrit *skanfour*, moins conforme à l'étym. *scafald*, échafaud.

sébrudjus' : « *saibrus*, juron ». C'est une atténuation de sangredieu.

sécieûs, *sincieûs*. Xh. écrit *sçaicieux*, Lob. 159 *sainsieu*. C'est une réduction de scientieux.

ségot' : « *fer saigotte*, trinquer ». Le mot vient de la région malmedienne, de l'all. *segne Gott*.

sémavèye : « *saimaveie*, exclamation ». Dans Lob. 518 : « *sain ma veie*, sur ma vie, petit juron familier ». Voilà qui est fort peu clair : *ma* décèle un emprunt; rien de plausible pour expliquer *sai-*, *sain-*. L'expression est auj. défunte.

sénâbri : « *sainaubri*, colin-maillard ». m. d. L. 518.

« *cèle*, f., barre de fer avec laquelle on jette des jambons ». m. d. L. 531.

« *céke*, accroc ». Lire *céq*, accroc en forme de V (cinq) dans un habit. m. d. L. 531.

« *sech'hène*, f., femme maigre ». — « *sech'hène*, espèce de biscuit ». Lobet 530 donne le second, écrit *segenn*. Il faut comprendre 1^o *sètche-hène*, bûche sèche, d'où femme maigre, 2^o *sètchène*, craquelin.

« *siballe*, s. f., oignon allongé ». C'est le mot *cibole*, dont l'*o* en verbiétois évolue en *a*.

sizeléye, « veillée », m. d. L. 540. — *sizète*, veilleuse, colchique d'automne, manque aussi.

« *snoufleù* ». Lob. a *snoufeù*. — *snoufleye* « une prise de tabac ». m. d. L. 545

« *soker*, v. pr., vermouler ». Lob. 548 a un tout autre sens. Ni l'un ni l'autre ne correspond à la réalité : *su soker* se dit surtout des rideaux et des stores dont le tissu se dessèche et s'élimé à la chaleur du soleil. Il n'y a en cela ni vermouiture ni odeur de fermentation ou de brûlé.

sokète, « sommeil léger d'un moment ». m. d. L. 548.

sopièye, « drap hors foulerie ». Comp. Lob. 550.

« *sossaine*, s. f., t. de mépris : sans jugement, crédule. m. d. L. 551. Cf. Gggg., II, 380.

« *soûrder* ». id. dans Lob. 553, bien qu'on s'attende à un verbe en *-i* (assourdir). De même en wallon ardennais : *tais'-tu, to m' soûd'*, tais-toi, tu me rends sourd.

soûrête, « sœur, petite sœur, t. d'amitié ». m. d. L. 553.

spâmeye, action de rincer le linge ; ensemble du linge rincé. m. d. L. 554.

« *srauvion*, infirmité du cheval ». Lob. 566 dit *strobion*. Tous deux en bons citadins ignorant les choses de la campagne ont estropié le mot *strôguion*, étranguillon.

« *stampé*, piquet qu'on fiche en terre en le jetant, jeu d'enfant ». Rédaction gauche, mais plus claire que l'article de Lob. 560. —

« onde circulaire formée dans l'eau au moyen d'un palet lancé à sa surface par ricochet ». Formule plus juste que dans Lob. 560.

stède, « s. f., poteau servant à *jeter* des jambons, des oies ». m. d. L. 561. Voyez *cèle*. Il nous manque une bonne description de

ce jeu, que les cabaretiers organisent encore, mais de plus en plus rarement, aux environs de Verviers. Le concours en est annoncé dans les feuilles d'annonces.

« *stik* » bouis de cordonnier. Lob. 55 dit *astic*, d'où fr. et w. *astiquer*.

« *stötter*, jouer à la balle » est dans Lob. 564, ainsi que *stö*, éteuf, 562 ; manque le diminutif *stoyé* très usité en Ardenne au sens de boule de neige.

« *stompe*, s. f., gaule à piquer les bœufs ». Lob. 564 écrit *stomb*. Cf. l'anc.-fr. *estombel*, aiguillon, et le fr. mod. *estompe*, pour *estombe*, qui ne semble pas être un déverbal de *estomper*, *estomber*.

stoiféye, étuvée. m. d. L. 565. Lob. donne le masc. *stoifé*. L'*f* provient d'un rapprochement étym. avec *stofer*, étouffer.

strame; *dgéter* « *alsutram*, éparpiller ». Lob. 565 n'a que *stramé*. *strimèze*, « action d'étrenner ». m. d. L. 566.

« *tabourineù* », qui frappe sur tout ». m. d. L. 571. L'*a* est bref comme dans *tabeûr*, *taburi*; Lob. l'indique expressément long dans *tâbourer*, *tâbouriner* (*a* mi-nasal, non *å*), qui sous cette forme sont des néologismes issus du français *tambour*.

« *tahura*, m., homme ou femme turbulent, baroque ». Lob. 571 dit *tahurai*.

takène, « femme qui manque à son devoir ». Lob. 575 traduit par pleurnicheuse.

« *taklin*, pinson de première année, jeune mâle de certains oiseaux ». Lob. 573 traduit par rossignolet.

talmaherèye, « tripotage ». m. d. L. 573.

« *tamhièù*, *tamhirèsse*, celui qui s'occupe de toutes sortes de choses », sans doute celui qui passe au crible (*tameht*, tamiser) de la critique. m. d. L. 573.

« *tampé*, flaqué, tache étendue sur le pavé ». Cp. le singulier article de Lobet 573.

tatche, « s. m., homme à laide figure : ô *laid* — ». — *tatche!*, « exclamation, saligaud ! ». m. d. L. 571.

« *taute-a-lôie*, s. f., femme hypocondre, indolente ». cp. Lob.

575. Bien que découpée sans raison en trois tronçons, la forme de Xh. confirme *tatalöye*, contrairement à Gggg. II, 419, qui inscrit *tatalöie*.

« *tavlai*, m., quantité de petites choses étendues sur un objet ». Il y a donc *tavlē* et *tävlē* que Xh. aurait écrit *tauvlai* comme Lobet 575.

tchahelâ, « qui rit aux éclats ». m. d. L. 125. — *tchaheleù*, « grand rieur... »; manque aussi.

tchâfeù, « chambre au premier étage, vieux mot », confirme Lob. 128. Ce terme a disparu.

tchamerou, dans *otûys tchamerous* « regards amoureux ». m. d. L. 126. Variante de *tchamelou* qui, en Ardenne (à Laroche, à Solwaster) signifie : ayant les jambes arquées en dehors, comme des jantes de roue (*tchame*). Le sens serait donc regards en oblique.

tchamosser (moisir) est aussi la forme de Lob. 126. On s'attendrait à -sst.

tchatchis', « tas de boue, de neige fondu, de fruits en pourriture ». m. d. L. 124. Forme secondaire de *flatchis'*, Lob. 198, et de *flahis'* que donne plus loin Xh.

tchav'ter, « chant bruyant du serin, surtout criard ». Ce sens m. d. L. 124. Je préfère la graphie *tchafeter*, *tchaf* étant une onomatopée. — *tchiweter*, « crier sourdement ». m. d. L. 135. — *tchawer*, *tchaweter* sont dans Lob. 129, 130. — *tehawetirèye* « cris aigus par plusieurs personnes », m. d. L. 130. — *tchoketer* « se dit du pinson qui crie étant battu ». m. d. L. 136.

é *tchèðje*, « enceinte ». m. d. L. 130.

tchéfon, « *chaifon*, cohue, embrouillement, désordre ». m. d. L. 125.

tchike, « fé one —, démonstration malhonnête par certain signe ». Définition pudibonde pour ceux qui savent déjà. On dit plus compl^t fé one — a l'*anglaise* ou *en-anglaise*, en endossant aux Anglais le geste ordurier. m. d. L. 134.

tchineterèye « parole indécente ». Lob. 134 n'a que *tchineterèye*.

tchiptirèye, « cri des poussins ». Lob. 135 n'a que *tchiptèðje*.

tchitch!, « interjection pour refuser ». m. d. L. 133.

tchitchâ, « bonasse ». Traduit par minaudier dans Lob. 134 v^o *chigchau* (!). Le vrai sens est vétilleur, qui fait des embarras pour rien.

tchiéye, comme unité de temps, répond à *pihéye* comme unité de distance. m. d. L. 133.

« *tène-tè-tène*, locution adjective, gêné dans ses affaires ». m. d. L. 577. Formé par redoublement de *tène*, mince, sans consistance, peu solide, peu solvable.

tékawe, *tinkawe*, dans Xh. « *taikawe*, adv. (!); fé —, former levier ». m. d. L. 571, etc. Substantif tiré du part. passé fém. de *tinker* ou *tinki* (verv. *téker*, *téki*) et signifiant tension. Comp. *bév'nawe*, *basse vèyawe*, *rut'uawe*, *ruv'nawe*. Voy. cep. Gg. II, 422.

tépièt, *timpièt*, dans Xh. « *taipiet*, intervalle de soleil entre deux ondées, avantage passager ». Lob. 572 confond avec *tempes* tempête.

tièhener, « parler allemand » ou tiois, est dans Lob. 582.

« *Tinanne*, f., Catherine-Anne ». Ces vieilles combinaisons de noms propres ont disparu sauf deux ou trois.

tinelète, « tinette, [servant] surtout à contenir de l'urine ». Lob. 583 a la forme *tilnète* avec la même métathèse que dans *hilnète* pour *hinelète*. Quant à l'objet, il rappelle le temps où des particuliers gardaient précieusement l'urine qui servait au dégraissage des laines.

« *tôdion*, tripot ». Lob. 584 traduit par salope, prostituée. Ils peuvent avoir raison tous deux : le 1^{er} sens se justifie si le mot est un diminutif de *taudis*; pour le second, songer au sens de *djibèt*, *potince*, *flairant rowe*, *cwède a pinde* appliqué aux personnes.

tombeù, « place élevée à proximité d'un endroit où l'on suppose avoir été enterrés des morts ». Notons que ce nom des tertres artificiels qui sont des tombeaux préhistoriques faisait partie de la langue courante. m. d. L. 586.

« *tompaine*, soufflet ». Lob. a *topaine* 587. Le mot revient plus loin sous la forme *tompène*. Je ne connais pourtant d'usité que *dôpêne* et *dôpiner*.

tot-le-fin-même, « tel que ». La traduction n'est pas heureuse. *tout le même*, locution adjective = en tout semblable, identique; *fin* renforce *même*, comme dans *tot fé parèy*, tout fin pareil, *fé sô*, fin saoul.

toûrnikerèye, « lenteur dans une action ». m. d. L. 590.

trahûlerèye, « vacarme ». m. d. L. 591. — *trahuleresse* « femme criarde, bruyante ». m. d. L.

« *tramhi*, travailler à toutes sortes de choses ». m. d. L. 593.

tratche, « s. f., salope éhontée ». Lob. 591, v^o *trag* !

« *tricoteù*, qui aime à se battre au bâton ». m. d. L. 596. — « *tricoter*, se battre à la canne ». m. d. L.

« *su triker*, s'habiller élégamment ». m. d. L. 596. — *triketer*, frauder au jeu. m. d. Xh. et L.

« *trime*, femme publique ». Déformation de *trine* (= *Catrine*) qui est la forme ordinaire. Lob. 597, v^o *trinn*.

« *trô-mamuse*, objet séduisant ».

troteye, « épithète de mépris ». Le sens est : personne sans valeur morale, sans énergie ni intelligence. Le fém. *troteye* se dit de l'homme et de la femme indistinctement, comme *sôleye*, *rapaye*, *chinaye*.

« *troufnion*, femme malpropre, sans goût ». Lobet 601 écrit avec raison *troufion*.

trûtchète, « membre du petit garçon ». De *trûtchi*, diriger un jet d'eau. m. d. L. 602.

turlupinerèye, « sollicitations, tracasseries pour obtenir qqc. ». m. d. L. 602.

tûtelète. Lob. 602 n'a que *tûturon*.

vahelin, « volige, surtout pour la confection des cercueils ».

vê, « laitance ».

vèn'cotant, adj., actif, courant « de part et d'autre pour soigner ses affaires ». — *vèn'coter*, aller et venir dans un endroit... ». L'auteur ajoutait « sans avoir l'air de se montrer » (!). Formé de *veni* (venir) sur le modèle de *viker-vicoter*.

viheneù, *vihuneresse*. Lob. 614 donne comme fém. *vihnurèsse*.

« *virlire*, manie, prétention habituelle, obstination sur un sujet ». Pas d. L. 616. Confirme la note de Gg., II, 470, qui signale *virelire* comme malmedien.

vite-èt-rade (*aveür lu*), « avoir un cours de ventre, en style pop. la va-vite.

vizènes, « f. pl., toutes sortes de vieux habits ». m. d. L. 618.

« *vontai*, terme de tisserand ». Pour *vôté*, que donne Lob. 621.

« *vûlemint*, flux de ventre ». id. L. 622. Forme abrégée de *li d'vûlemint*, qui est elle-même une déformation de « dévoyement ».

« *wafî* ». Lob. écrit *wafiy* à prononcer *wafiyî*, mais le *wafî* de Xh. est contracté comme *consî*, *somî*, *roûvt*, *rameht*, *vôti*, pour *consiyt*, etc.

« *wairi*, interjection de moquerie : *wairi, vos n' l'ârez nén !* ». Lob. 624 a *wairi*, camus.

wâlé, « s. m., quantité de choses qui nous tombent sur le corps ». Le sens principal est averse. Lob. 626 n'a que la forme féminine *wâléye*, ardennais *waléye*.

walcoterèye, « balancement, mouvement irrégulier ». m. d. L. 625.

wâmaye, s. f., brin de paille ou de bois enflammé ». Lob. 626 : *wâmale*. — *wâmeye* : « *waumée*, s. f., (de *wau*) feu de paille ». m. d. L. 626.

« *wandeleù*, *wandulrèsse*, qui se promène, qui voyage ». Lob. 623 donne *wâdlé* avec *a* mi-nasal et *waudleu*, rôdeur, avec *au=â*, ce qui est contradictoire. Je ne connais qu'un mot où cette confusion de *an* et *â* a été acceptée, c'est le liégeois *mâquer* manquer. Voir ci-après *wankeù*.

wandroneyù, « paresseux qui fuit l'ouvrage ». Il faut *wadrouyeù*: *an* est en contradiction avec l'*a* bref de la forme type, qui vient de *wader* eau.

« *wankeù*, ruban de queue », c.-à-d. terminant la queue d'une perruque. Il faudrait écrire *wâkeù*, de *wâkt* coiffer.

warct, répandre de l'alun en poudre dans un bain de teinture ». m. d. L. 625.

- wasfâdèðje*, « action d'enfumer ». m. d. L. 625.
- « *wasse*, adj., interdit, surpris, étonné : *louki tot wasse* ».
- wasté*, « maison de débauche clandestine ».
- watch*, « exclam. à la vue de qqc. de sale ».
- « *wèle*, rouleau (instrument aratoire) ». m. d. L. 627.
- wérète*, « demi-solive ». Lobet n'a que *wére*, caché sous la graphie *wuér* 628.
- « *wése*, s. m., drap bleu foncé ». Anc.-fr. *guesde*. Lob. 625 n'a que le sens adjetif.
- wêtcheron*, « maigrelet ». m. d. L. 627.
- « *zaubé*, s. m., long murmure de paroles : *miner des —* ». Encore vivant à Ensival dans l'expression *miner ô zâbèn*, *miner ô zâbé sins parèy*.
- « *zink-êt-zink*, locution pour imiter les coups de fouet ». — « *zék-êt-zék* », *đju li ènn'a d'né —*, je l'ai cinglé. Les deux formes m. d. L. 631, 632.
- ziète*, « f., terme de jeu : morceau de bois ou d'os qu'on lance ou qu'on se renvoie avec un bâton ». m. d. Lob. 631.

LIVRES ET REVUES

G. COHEN, chargé de cours à l'Université de Strasbourg : *Mystères et Moralités du ms. 617 de Chantilly*, publiés pour la première fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire. Paris, Ed. Champion, 1920; un vol. in-4 de CXLIX-138 p.; 3 grav. hors texte (30 francs).

C'est avec un plaisir extrême que nous annonçons ici cet ouvrage d'un de nos compatriotes. M. Cohen est belge et a fait ses études universitaires à Liège, où il fut élève de M. Wilmette. Il a ensuite étudié à Paris et à Leipzig. Il eut l'avantage de se spécialiser très tôt dans l'étude de la littérature dramatique du moyen âge. En 1906 il avait débuté par un livre très remarqué, son *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français*.

En 1909 il préludait à ce livre que nous présentons aujourd'hui par une étude sur *Le plus ancien document connu du théâtre liégeois*, qui figure dans les rapports du *Congrès archéologique et historique de Liège* (1909). C'est l'embryon du travail si complet et si admirablement documenté qui vient de paraître. C'est encore M. Cohen qui assuma l'organisation et la publication des *Mélanges Wilmette*; il en composa en outre la préface et y contribua scientifiquement par un article sur *La scène des pèlerins d'Emmaüs* et les origines du théâtre comique (1910). Puis M. Cohen a été professeur à l'Université de Leyde, où il a étudié les rapports si nombreux entre la Hollande et la France à l'époque de Scaliger et de Descartes. Il aurait pu y rester paisiblement pendant la guerre, ayant passé l'âge des recrues : il choisit de combattre pour ses deux patries la Belgique et la France, il ne quitta les armes que couvert de blessures. La France l'a nommé professeur de philologie romane à l'Université enfin recouvrée de Strasbourg. G. Cohen y fait honneur à la Belgique et à la France en publant coup sur coup deux grands ouvrages.

Quelle bonne aubaine pour nous que ce livre, qui apporte à la littérature dramatique liégeoise du moyen âge cinq œuvres, alors qu'on ne possédait rien et qu'on pouvait soupçonner jusqu'ici la région wallonne de n'avoir pris aucune part au mouvement littéraire qui a produit les jeux et les mystères. Ce livre-ci nous fournit le texte de deux nativités et de trois moralités. La première pièce en sa forme naïve est un remaniement d'une œuvre très ancienne proche de la période liturgique ; c'est la plus ancienne nativité connue en langue vulgaire. La cinquième, intitulée *Feu du pèlerinage de la vie humaine*, est imitée d'un modèle français de 1330-1332, de Guillaume de Digulleville (Manche), remaniée par l'auteur lui-même en 1355 et 1358. Il existe une autre adaptation du même modèle provenant de l'abbaye de Floreffe. M. Cohen nous fournit les trois textes en regard l'un de l'autre, de quoi les philologues lui seront reconnaissants. Les trois autres pièces sont du XIV^e siècle.

Nous voilà donc enrichis de textes édités avec une minutieuse critique. Mais ce qui double la valeur de cet apport à notre littérature, c'est l'étude magistrale qui lui sert d'introduction. Pour déterminer la date des œuvres et le lieu de composition, l'auteur ne néglige ni une lettre, ni une rime, ni un nom propre, ni une indication scénique, ni une citation latine. Grâce à l'étude phonétique patiemment conduite par voyelle et par consonne, il est indéniable que nos textes sont des environs de Liège. Par une couple de noms propres mis en *explicit*, il est démontré que le ms. 617 de Chantilly provient du couvent des Dames blanches de Huy. Le dialecte d'une religieuse de Huy n'est pas nécessairement le hutois ; aucun indice historique ne nous dévoile le village natal de la copiste ou adaptatrice Catherine Bourlet ; mais, si Huy doit être écarté comme transformant *-ellum* en *-ya*, la confusion de *an* et *on* décèle la région à l'O. de Liège.

Ces textes suscitent maints problèmes et nous espérons qu'ils fourniront matière à plus d'une dissertation philologique.

L'ouvrage a été couronné en France du prix Lagrange.

M. G. Cohen vient de publier également un livre superbe sur *Les Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*. Descartes y occupe la place d'honneur, mais il ne manque pas d'autres écrivains, de savants et de professeurs sur lesquels l'étude de M. Cohen jette une vive lumière. Nous nous bornons à signaler cet ouvrage, puisqu'il tombe en dehors du cadre de cette revue, mais nous invitons le public à lire le racourci vigoureux que l'auteur en a donné lui-même dans le *Flambeau* (n° du 30 avril 1921).

Le tome VIII de la IV^e série des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, ou volume de 1916, contient un texte picard précieux pour les études dialectales. L'original était une plaquette de 1654, intitulée « Véritable discours d'un logement de soldats en la ville de Ham, avec une chanson, en vers picards, par

N. Le Gras Bourgeois du dit Ham ». La Société a fait photographier les 24 pages de cet opuscule unique, qui fait partie des précieuses collections du *British Museum*. Elle les a reproduites par le procédé zincographique pour éviter toute faute de transcription. En regard du texte figure une traduction libre en français. Ce double texte est précédé d'une introduction historique et suivi d'un copieux glossaire (pp. 67-158), le tout de M. Oct. Thorel. Un dernier chapitre contient des Notes grammaticales de M. l'abbé Mantel.

L'événement qui a occasionné cette pasquelle n'a pas d'importance, mais le texte présente un réel intérêt philologique, ayant été composé en dialecte picard pur entre 1629 et 1633, il y a près de trois siècles, à l'époque où nous voyons apparaître aussi les premiers textes en pur wallon.

Le récit comprend 654 vers. Il ne s'agit point ici de sa valeur littéraire, qu'on aura vite caractérisée en en relevant la bonhomie malicieuse et le réalisme nullement méprisable, mais de sa valeur philologique. Par bonheur pour nous l'auteur n'a point surchargé ses graphies de lettres parasites. Toute consonne qui ne se prononce point est omise, sauf que le *t* et l'*f* se présentent quelquefois doublés sous l'influence de l'orthographe française. Certains mots qui formaient des expressions courantes sont réunis graphiquement : *tout éolon* = *tout et au long*, *ditti* = *dit-il*, *jé* = *j'ai*. Une consonne finale de liaison est souvent rattachée au mot suivant : *vo zieu* = *vos yeux*, *ne vo zen* = *ne vous en*, *de boen zamy* = *de bons amis*. La méprise contraire se produit aussi : *à torné* pour *atorné* (v. 159), *te n'affoaire* pour *ten afoaire* (138). La ponctuation est assez fantaisiste et l'accentuation négligée; néanmoins, tel qu'il est, ce texte est un bon texte pour l'étude et il faut savoir gré à l'intelligent éditeur M. Thorel de l'avoir fourni *ne varietur*.

Ce que je regrette égoïstement de ne point trouver en lieu et place de la traduction française, c'est une transcription soignée en patois actuel de la ville de Ham. Ce texte comparatif aurait permis de trancher la question des voyelles longues et des brèves,

éclairé des graphies insuffisantes, telles que *oi*, *en*, *aye*. La traduction française étant assez libre, le glossaire s'attachant aux mots pris isolément, il reste des difficultés de phonétique et de syntaxe que la philologie aura pour tâche de résoudre.

Le lexique n'a point la prétention d'être une œuvre savante qui explique tout de l'individualité des termes, de leur étymologie et de leur signification précise. Mais l'auteur a fait la comparaison avec les mots analogues d'autres lexiques picards, notamment ceux de Corblet, Jouancoux, Ledieu et Brébion ; il essaie de retrouver les termes obscurs dans Du Cange, Godefroy, Lacurne, Littré et le *Dictionnaire général*. C'est le travail d'un lettré soigneux, érudit et modeste, qui peut tenir sa place entre les glossaires dialectaux.

Les Notes grammaticales de M. Martel, sobres et de facture didactique, sans mélange de conjecture, constituent un très bon groupement des phénomènes morphologiques du texte. De plus elles aident à résoudre un certain nombre de difficultés de lecture en accentuant les graphies.

Au total donc, en publiant cet ensemble de 175 pages sur un texte inconnu, la Société des Antiquaires de Picardie a bien mérité de la philologie.

Dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIII (1919), p. 263-318, figure un article du chanoine C.-G. Roland qui intéresse à la fois la toponymie et l'histoire. Il est intitulé « Quelques problèmes d'identification toponymique ». C'est sans conteste un des meilleurs travaux du savant chanoine. Avec l'introduction, qui rappelle quelques préceptes excellents, cet article nous fournit une douzaine de petites dissertations rédigées avec élégance, précision et clarté, avec une connaissance des sources historiques, générales et locales, vraiment remarquable. Voici les noms des onze localités identifiées : *Brabante*, *Fandilionis*, *Borcido*, *Grandicampo*, *Villa in comitatu Laumagensi*, *Spangius*, *Gessinula*, *Summolum*, *Verterina*, *Markan-*

panne, Havia. On voit qu'il s'agit surtout de localités du Condroz et de discuter les identifications proposées dans des recueils comme le cartulaire de Stavelot-Malmedy, le cartulaire de Saint-Hubert, le cantatorium, le cartulaire de l'abbaye de Waulsort, etc.

A son travail fondamental sur les patois lorrains (*Lothringische Mundarten*), M. L. ZELIGZON a ajouté en 1912 un choix de *Textes patois recueillis en Lorraine* (¹), publié en collaboration avec M. G. THIRIOT (*Ergänzungsheft IV zum Fahrbuch der Gesells. für lothr. Gesch. und Alt.*, 1912). Le même Annuaire de la Société lorraine, t. XXV, 1913, complète ces publications par un recueil de folklore intitulé *Zur lothringischen Volkskunde* (p. 67-129). Il y a des contes, des chansons, des rondes, des devinailles et prières facétieuses, des notices de source populaire sur certaines fêtes. Tout ce qui n'est pas chanson ou ronde d'origine française est donné en patois avec traduction. La traduction est en français, bien que le *Fahrbuch* lorrain soit, comme son nom l'indique, en allemand. Il y a là nombre de textes soigneusement orthographiés dont les dialectologues pourront faire leur profit, grâce à la persévérance de M. Zeligzon.

Les tomes LIII et LIV (1917 et 1918) des *Publications de la Société historique et archéologique du Limbourg* (hollandais), contiennent un Vocabulaire du dialecte de Fauquemont : *Woordenlijst nit het Valkenburgsch plat*, par M. Th. DOOREN. Ce travail sera utile aux wallonisants au même titre que tous les lexiques dialectaux des régions qui avoisinent nos provinces wallonnes au Nord et à l'Est. On peut y voir que nous avons beaucoup plus prêté qu'emprunté au parler de Fauquemont. Mais l'espace ici nous manque pour donner une analyse de cet intéressant travail. Nous nous bornons à le signaler.

J. FELLER.

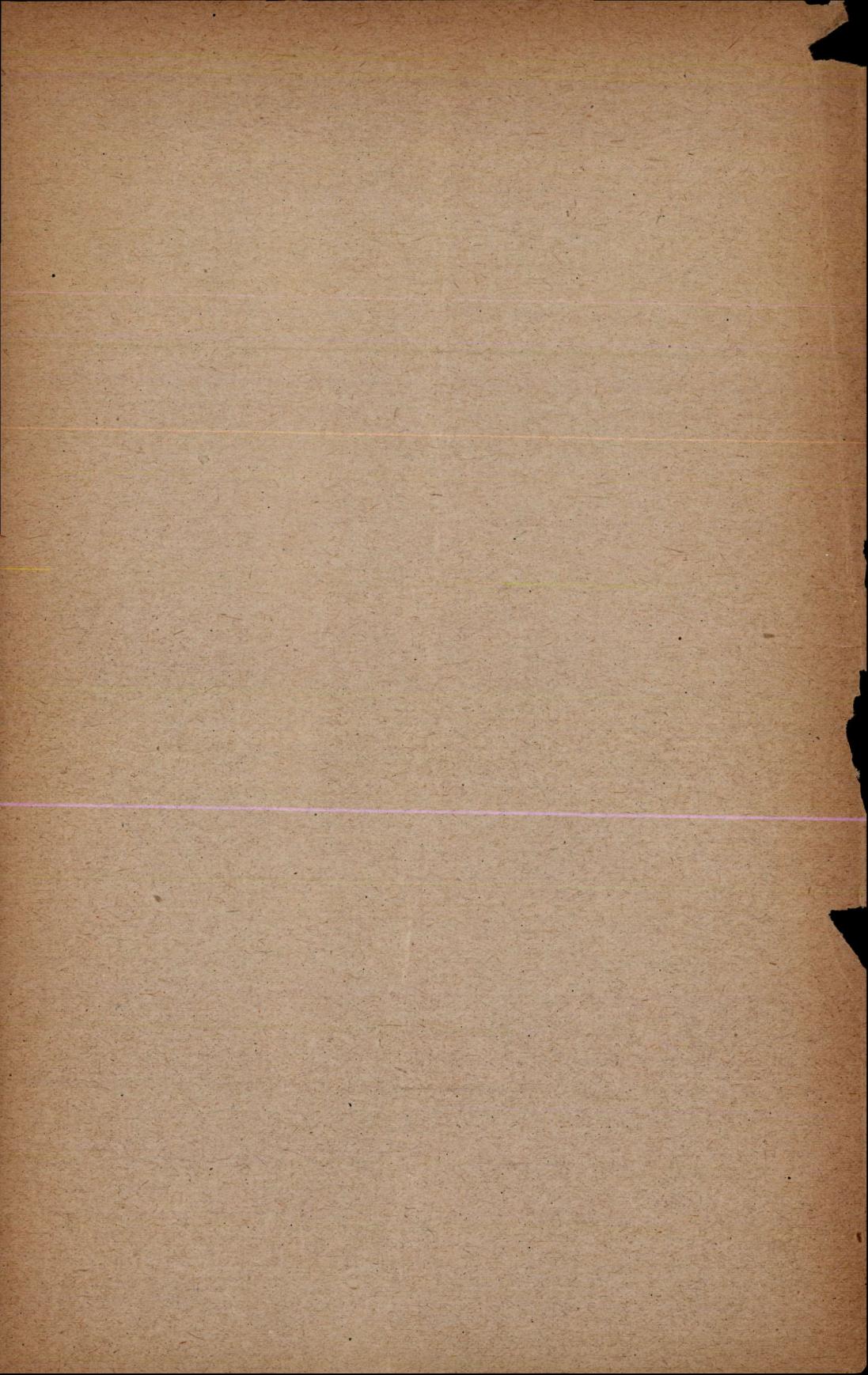
(¹) Voir le compte rendu détaillé de cet ouvrage, dans ce *Bulletin*, 1913, p. 131.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans les tomes IX (1914-19) et X (1920)

Notre orthographe	IX, 3
Notes d'étymologie et de sémantique	IX, 7
Les noms dialectaux de la <i>cultute</i> en Belgique romane	
(J. HAUST).	» 7
w. <i>djärdeūs</i> « ladre » (J. FELLER).	» 21
w. <i>amèder</i> « châtrer » (J. HAUST)	» 30
w. <i>nam. ouyot</i> « bardane » (id.)	» 33
w. <i>virlih</i> « vif » (id.)	» 36
w. <i>am'djoū</i> (Charleroi), rouchi <i>èm'djou</i> (id.)	X 3
liég. <i>beûr</i> , fr. <i>bure</i> (id.)	» 4
liég. <i>coumè</i> , <i>coumaye</i> , fr. <i>coumaillé</i> (id.)	» 7
liég. <i>crèssode</i> (id.)	» 9
verv. <i>d'ploustrer</i> , <i>d'poûstrer</i> (id.)	» 10
nam. <i>dronke</i> (id.)	» 10
liég. <i>èminné</i> (id.)	» 11
liég. <i>tûrê</i> , anc. fr. <i>tureau</i> , fr. <i>turon</i> (id.).	» 12
liég. <i>trèflier</i> (id.)	» 13
w. <i>vîrer</i> (id.)	» 14
w. <i>vûse</i> (id.).	» 17
anc. fr. <i>waibe</i> , - <i>er</i> , - <i>aige</i> , w. <i>wêbe</i> , - <i>i</i> , <i>d'wêsbî</i> , <i>wêsbî</i> (id.).	» 18
w. <i>wèrleû</i> (id.)	» 21
liég. <i>zivercôf</i> (id.)	» 23

- J. HAUST. Extraits d'un *Vocabulaire de la Houillerie liégeoise* (en préparation), avec 28 figures IX, 68-112
[abarín IX 68; anse 70; bahí 71; bak'ner, -eù, -eure 72;
bâme 72; beur 73; beurté 77; bêzi 77; bosseù, -euse, 77;
bossèyemint 78; bossí 80; boufe, burtèle 81; casseure 83;
clapis' 84; coyeûte 84; crochon 85; crohâ 86; cwé 87;
dègnon 87; dèye 88; drèssant 92; florète, gâz' 93; hor'lète 95;
kis', lahét, ligue 96; ligueùs, lûte 97; lâter, mède 99;
pâmé 100; pâtc'h'min, planeûr 101; plateûr 102; r'lè,
riv'linne 103; rivête, rvessé, soyon 104; soyou 105;
stampe 106; tin 107; trintche, -eù, -î 108-112.]
- Vocabulaire-Questionnaire** (11^{me} cahier) : troisième liste
AF-, AG-, AH-; première liste AI-, AJ-, AK-, AL- . . . IX, 37
- J. FELLER. **Notice sur un dictionnaire manuscrit du wallon verviétois**, composé vers 1860 par J.-F. Xhoffer.
Lexique X, 26
- Livres et Revues** (J. H. et J. F.) IX, 31; X, 73



Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat: rue Fond-Pirette, 75, Liège

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la *Société de Littérature wallonne* — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la *Société*. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la *Société* qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la *Société* et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *quatre francs* au trésorier, M. J.-M. REMOUCHAMPS, boulevard d'Avroy, 280, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres affiliés.

Tout membre de la *Société* a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la *Société*, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les dix premières années de ce *Bulletin* (1906-1920), sont en vente au prix de 40 francs. Chaque année séparément : 5 francs.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat.